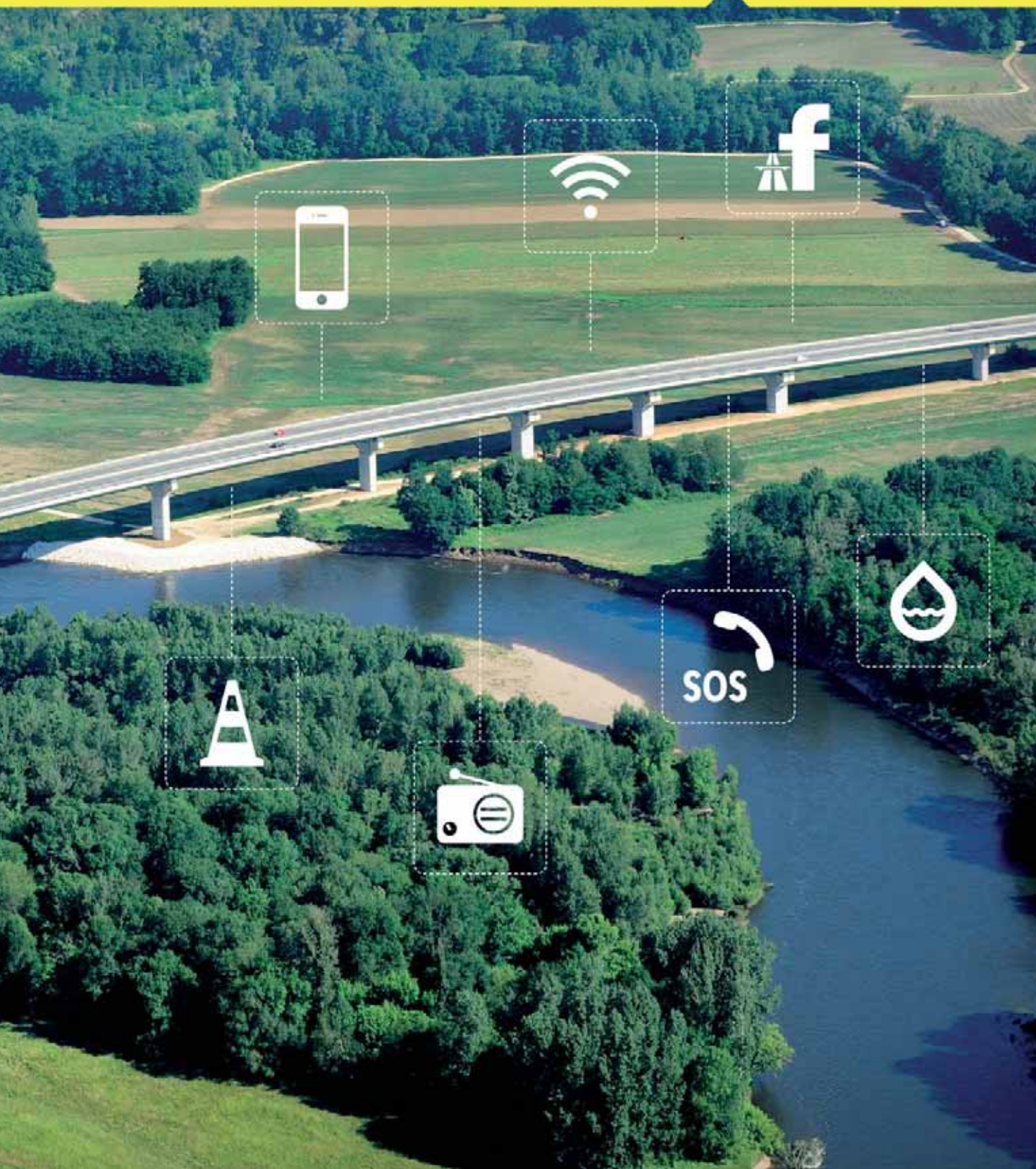


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011





SOMMAIRE

Message du président	p. 04
Comité de direction	p. 06
Modèle	p. 09
Services	p. 23
Environnement	p. 41
Sécurité	p. 53
Infrastructure	p. 65
Charte VINCI Autoroutes : suivi des engagements	p. 80
Développement durable : engagements et reporting	p. 82

PROFIL

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour 2,2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires – ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. Mettant sa performance d'opérateur privé au service de sa mission d'utilité publique, VINCI Autoroutes investit massivement – près de 10 milliards d'euros au cours des huit dernières années – dans la modernisation de l'infrastructure autoroutière et le développement des services. **Créateurs de valeur sur le long terme**, ces investissements, conjugués à la mobilisation de ses 7 500 salariés, contribuent à améliorer la sécurité, la fluidité, la convivialité et la performance environnementale de l'autoroute, dans une perspective de mobilité durable.



LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES



4 310 km

d'autoroutes en service



75 km

d'autoroutes en construction



275

aires de repos



169

aires de services



316

gares de péage



7 456

salariés en CDI



2 194 000

transactions par jour



46 786

millions de kilomètres parcourus en 2011

ÉCHÉANCES DES CONCESSIONS

2027	Escota
2031	Cofiroute
2033	ASF
2070	Arcour
2086	Duplex A86



Cofiroute



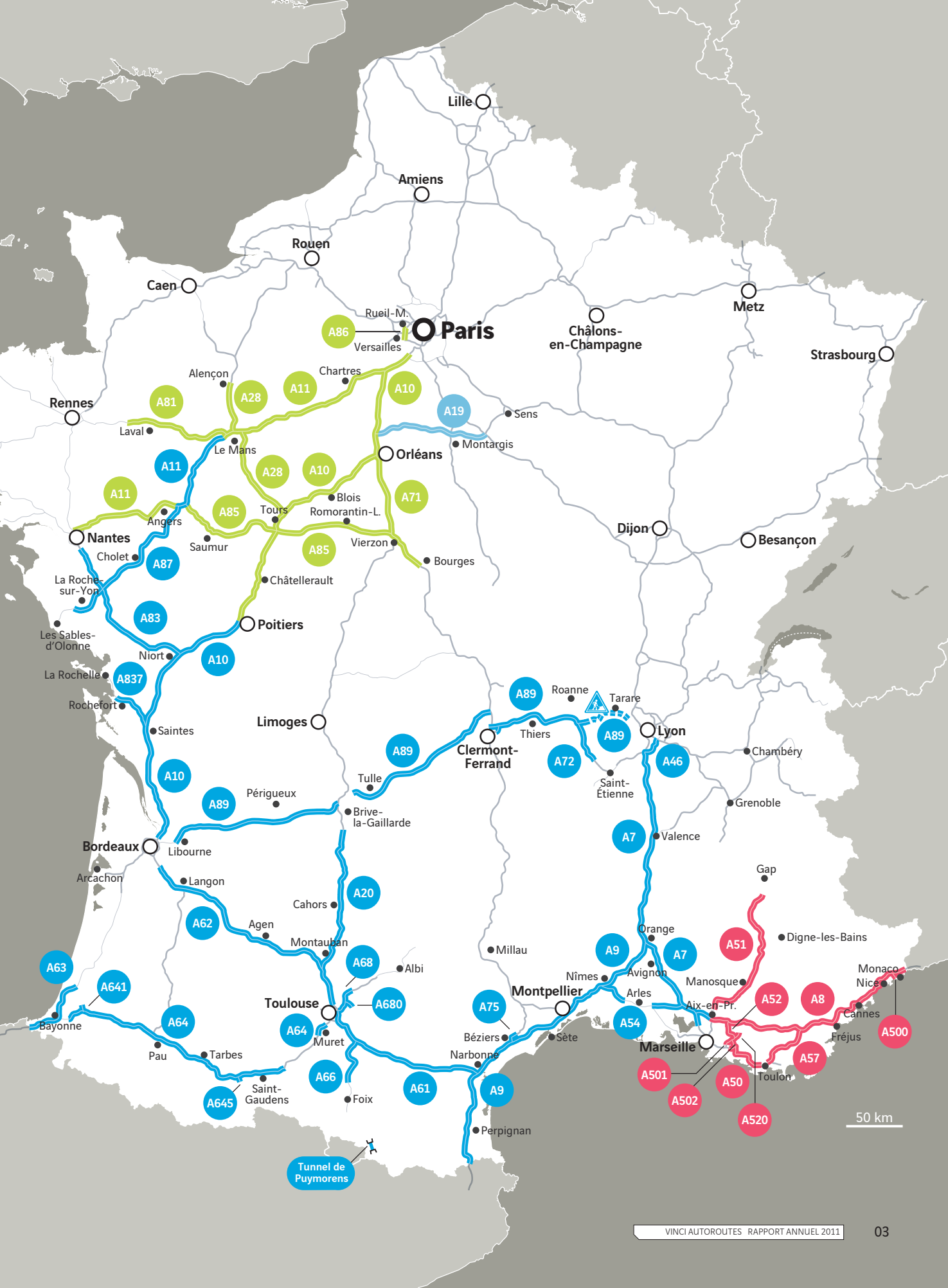
ASF



Escota



Arcour



MESSAGE DE PIERRE COPPEY

PRÉSIDENT
DE VINCI AUTOROUTES



“Nous agissons jour après jour pour que l’autoroute soit plus sûre, plus fluide, plus conviviale, plus respectueuse de l’environnement.”

Dans un contexte marqué par des besoins autoroutiers importants, notamment en zone périurbaine, et par des marges de manœuvre réduites pour les finances publiques, VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l’État concédant, au service des politiques d’aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de nos clients. Avec le soutien de VINCI et grâce à la solidité de son bilan, la perspective de long terme de nos concessions nous permet d’investir massivement dans l’extension et l’amélioration constante de nos réseaux, et de mettre notre performance d’entreprise au service de notre mission d’utilité publique.

En 2011, nos investissements ont atteint le niveau record de 1,2 milliard d’euros. Chacun peut le constater en parcourant nos réseaux et en suivant l’avancement de nos programmes de travaux : nos autoroutes se prolongent, s’élargissent, se modernisent, se dotent de nouveaux équipements et gagnent en fluidité, en confort et en sécurité. Aux programmes inscrits dans nos contrats de plan, s’ajoutent ceux du Paquet vert autoroutier, initiative inédite de croissance, financée par l’allongement d’un an de la durée de nos concessions, qui se

décline en 1 800 chantiers sur l'ensemble de nos réseaux. Tous ces investissements dans l'infrastructure que nous gérons pour le compte de la collectivité sont créateurs d'utilité économique et de valeur à long terme. Ils sont aussi, dans l'immédiat, créateurs d'activité et d'emploi dans les territoires.

Nos investissements en cours génèrent 7 500 emplois directs ou indirects, l'équivalent de l'effectif total de VINCI Autoroutes, dans des grandes entreprises de travaux publics comme dans des centaines de PME partenaires de nos chantiers et de nos exploitations.

Améliorer l'autoroute, cela veut aussi dire améliorer le service que nous rendons à nos clients. Chacun peut voir les signes concrets d'une dynamique à l'œuvre. En s'arrêtant sur nos aires de repos rénovées ou en découvrant les nouvelles enseignes de nos aires de services, en se laissant guider par l'application VINCI Autoroutes pour smartphones ou en écoutant l'information trafic diffusée par Radio VINCI Autoroutes, en empruntant les nouvelles voies de télépéage à 30 km/h ou en utilisant les parkings de covoiturage en cours de réalisation sur nos réseaux, nos clients peuvent constater les avancées

de notre politique de services. Elle est portée par 7 500 collaborateurs animés d'un même esprit de service, pour lesquels VINCI Autoroutes met en œuvre une politique valorisante de formation et d'accompagnement vers les nouveaux métiers de l'autoroute.

2011 a aussi été l'année de création de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable. À travers elle, VINCI Autoroutes agit au service d'une cause d'intérêt général : combattre l'hypovigilance, responsable de trop d'accidents sur autoroute, qui met aussi en danger la vie de nos collaborateurs en intervention sur le tracé.

Comme investisseur, comme exploitant, comme prestataire de services, comme partenaire des pouvoirs publics, nous agissons jour après jour pour que l'autoroute soit plus sûre, plus fluide, plus conviviale, plus respectueuse de l'environnement. Nous sommes fiers d'exercer la mission de service public que nous a confiée l'État et de mettre la performance de nos entreprises au service de la collectivité.

PIERRE COPPEY,

Président de VINCI Autoroutes

COMITÉ DE DIRECTION

01 PIERRE COPPEY,
président de VINCI Autoroutes

02 PHILIPPE-EMMANUEL DAUSSY,
président-directeur général d'Escota

03 ARNAUD GRISON,
directeur général de Cofiroute

04 SÉBASTIEN FRAISSE,
directeur général adjoint exploitation d'ASF

05 PIERRE DUPRAT,
directeur de la communication

06 PATRICK PARIS,
directeur financier

07 OLIVIER ALAMO,
directeur du marketing

08 STÉPHANE ROUSSEAU,
directeur des systèmes



05

04

06

08



MODÈLE

AMÉLIORER
NOS PERFORMANCES
POUR INVESTIR
DANS LA DURÉE



PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

En dépit d'une conjoncture économique incertaine, VINCI Autoroutes a connu un nouvel exercice de croissance en 2011. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 % à 4,4 milliards d'euros. Cette progression résulte pour 0,6 % de l'augmentation du trafic et pour 0,5 % de la mise en service complète du Duplex A86, le reste correspondant à l'augmentation de la taxe d'aménagement du territoire et aux augmentations tarifaires contractuelles. Ces dernières sont notamment la contrepartie des lourds investissements inscrits dans les contrats de plan des sociétés concessionnaires – investissements dans l'extension et la modernisation des réseaux, s'ajoutant à ceux engagés lors de leur construction initiale.

Le maintien d'un haut niveau de performance opérationnelle permet à VINCI Autoroutes de financer ces investissements et de supporter un endettement important. Les gains de productivité générés par l'automatisation du péage et par le développement des synergies entre les sociétés de VINCI Autoroutes – notamment dans les domaines de la gestion du télépéage, des achats et des systèmes d'information – ont permis d'atteindre un taux d'Ebitda sur chiffre d'affaires (excédent brut d'exploitation) de 69,3 %, contre 68,8 % en 2010.

NOMBRE DE KILOMÈTRES PARCOURUS

en millions de km sur le réseau évolutif

ASF	28 733
COFIROUTE	11 069
ESCOTA	6 719
ARCOUR	265
VINCI AUTOROUTES	46 786

CROISSANCE DU TRAFIC 2011

en pourcentage

	ASF	COFIROUTE	ESCOTA	VINCI AUTOROUTES
VL	+ 0,5 %	+ 1,0 %	+ 0,7 %	+ 0,6 %
PL	+ 0,2 %	- 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,1 %
TOTAL	+ 0,4 %	+ 0,8 %	+ 0,6 %	+ 0,6 %

CHIFFRE D'AFFAIRES 2011

en millions d'euros (y compris filiales et redevances)

ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR
2 512	1 202	658	37
VINCI AUTOROUTES 4 409			

EBITDA 2011 (EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION)

en millions d'euros

ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR
1 731	848	454	23
VINCI AUTOROUTES 3 056			

La Cafice est de 69,4 %, soit 3 058 M€.

NOUVEAUX CONTRATS DE PLAN

Le troisième contrat de plan de Cofiroute, couvrant la période 2010-2014, a été publié au *Journal officiel* le 27 décembre 2011. Il prévoit un programme d'investissements de 213 millions d'euros. Fin 2011, ASF et Escota étaient en voie d'aboutir sur les termes de contrats de plan 2012-2016, incluant des programmes d'investissements réduits en cohérence avec l'objectif de modération tarifaire voulu par l'État concédant.

Parallèlement, la négociation sur l'adossement à la concession d'Escota du tunnel de Toulon et des deux sections autoroutières adjacentes à élargir à 2 x 3 voies s'est engagée en vue du chiffrage des travaux et de leur compensation par l'allongement de la concession.

en pourcentage et en nombre de véhicules
par section autoroutière



INVESTISSEMENTS

NOUVELLE PROGRESSION POUR ATTEINDRE 1,2 MILLIARD D'EUROS

Les investissements engagés en 2011 ont progressé de 20 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 1,172 milliard d'euros. Les investissements contractuels dans l'extension et la modernisation des réseaux se sont élevés à 382 millions d'euros, auxquels se sont ajoutés 219 millions réalisés dans l'année au titre du Paquet vert autoroutier (*lire chapitre Environnement*). Initié en 2010, ce programme représente pour VINCI Autoroutes un investissement de 750 millions d'euros sur trois ans ; ses sociétés en assument intégralement le financement, en contrepartie du prolongement d'un an de leurs contrats de concession respectifs. L'ensemble de ces investissements fait de VINCI Autoroutes l'un des principaux maîtres d'ouvrage français de la période actuelle. En 2012, le programme d'investissements se maintiendra au niveau très élevé de 2011. VINCI Autoroutes consacrera près de 1,3 milliard d'euros à l'optimisation de son infrastructure.

GESTION MAÎTRISÉE DE LA DETTE

La qualité des performances économiques et la résilience du modèle de VINCI Autoroutes ont permis de poursuivre une gestion maîtrisée de la dette. ASF, qui porte la majeure partie des investissements et de la dette de VINCI Autoroutes, a conclu avec succès, en juillet 2011, un prêt bancaire de 100 millions d'euros à sept ans ; en septembre, une émission obligataire sur la même échéance de 500 millions d'euros ; ainsi qu'un placement privé de 15 milliards de yens (environ 144 millions d'euros) à sept ans. Grâce à ces opérations, ASF a couvert toutes ses échéances significatives jusqu'au quatrième trimestre 2012. À l'échelle de VINCI Autoroutes, la dette est demeurée quasiment stable malgré la progression des investissements ; au 31 décembre 2011, l'endettement net s'élevait à 17,2 milliards d'euros, à comparer à 15,9 milliards d'euros au 31 décembre 2010.

INVESTISSEMENTS

en millions d'euros et évolution en pourcentage 2012/2011

	2011	Prévisions 2012	Évolution
ASF	770	738	- 4,2 %
COFIROUTE	184	278	+ 51,0 %
ESCOTA	213	240	+ 12,4 %
ARCOUR	4	3	- 27,1 %
VINCI AUTOROUTES	1 172	1 258	+ 7,4 %

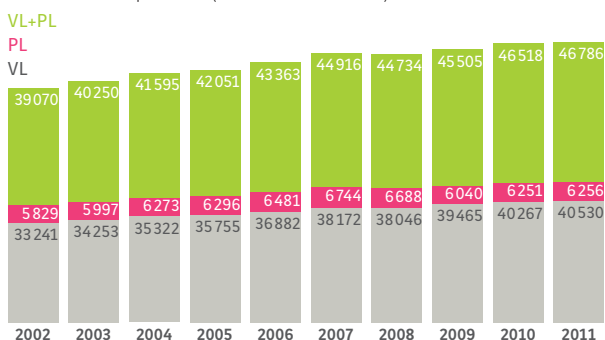
ENDETTEMENT NET AU 31/12/2011

en millions d'euros

ASF	- 9 731
COFIROUTE	- 2 960
ESCOTA	- 1 584
ARCOUR	- 662
HOLDINGS ET AUTRES	- 2 220
VINCI AUTOROUTES	- 17 157

ÉVOLUTION DU TRAFIC

en millions de km parcourus (trafic réseau interurbain)



TRAFIC

BONNE RÉSISTANCE GLOBALE

Tous véhicules confondus, le trafic à réseau constant a enregistré une légère progression (+ 0,6 %) en 2011. L'évolution a été contrastée au cours de l'année.

Concernant les véhicules légers – qui représentent plus des deux tiers des recettes de péage –, le trafic a progressé au premier semestre, dans la continuité de la tendance observée en 2010 ; il s'est contracté durant l'été en raison de mauvaises conditions climatiques, avant de se stabiliser, puis de se redresser légèrement au dernier trimestre, grâce

notamment à un fort trafic de week-end et à une météo clémente ; à réseau constant, sur l'année, la progression est de 0,6 %.

Le trafic des poids lourds, corrélé à l'évolution du PIB, a progressé également au premier semestre, avant de marquer le pas, puis d'amorcer un repli au dernier trimestre dans un contexte de crise économique ; la croissance ressort à 0,1 % sur 12 mois.

En 2012, la stagnation attendue du trafic professionnel devrait s'accompagner d'une meilleure résistance du trafic de loisirs, dans le prolongement de la tendance observée au dernier trimestre 2011.



CROISSANCE DES TRANSACTIONS AUTOMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉOPÉRATION

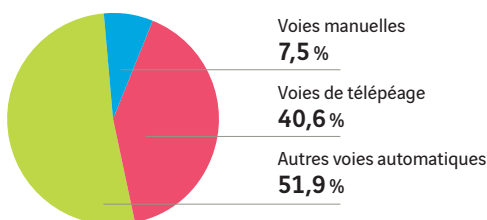
VINCI Autoroutes mène une politique active de développement du télépéage, synonyme pour les clients de gain de temps et de gestion simplifiée de leurs déplacements, et pour l'entreprise d'une évolution dans la façon dont elle s'acquitte de ses missions. Concernant les véhicules légers, les nouvelles offres sous la marque VINCI Autoroutes (*lire chapitre Services*) ont permis de faire progresser de 34,4 à 35,7 % le taux de transactions effectuées par télépéage. Concernant les poids lourds, 78,7 % des transactions ont été réalisées via le système de télépéage intersociétés (TIS-PL) déployé sur l'ensemble du réseau concédé national.

Le développement du télépéage, destiné à une clientèle d'abonnés, va de pair avec la modernisation des gares et l'installation de voies automatiques, équipées de bornes tout paiement reliées aux services de téléassistance de VINCI Autoroutes. Les clients peuvent à tout moment entrer en contact avec des téléopérateurs spécifiquement formés à l'accueil et à l'assistance en voie – le plus souvent d'anciens receveurs en cabine ayant évolué vers ces nouveaux métiers. 15 centres de téléopération, totalement intégrés dans l'organisation de l'exploitation, couvrent les réseaux de VINCI Autoroutes et emploient au total près de 200 collaborateurs spécialisés.

Tous types de véhicules confondus, sur 100 transactions enregistrées sur les réseaux VINCI Autoroutes en 2011, 41 % ont été réalisés par télépéage et 52 % sur les autres voies automatiques.

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS AU PÉAGE

en pourcentage



NOMBRE TOTAL DE TRANSACTIONS VL

en milliers

2010	696 354
2011	709 099

NOMBRE TOTAL DE TRANSACTIONS PL

en milliers

2010	90 222
2011	91 639



TÉLÉPÉAGE ET INTEROPÉRABILITÉ EUROPÉENNE

Depuis juillet 2011, les abonnés au télépéage de l'agglomération de Perpignan (formule Zap Perpignan) peuvent s'acquitter, avec un même badge, du péage sur le réseau ASF et sur le réseau Acesa de l'autre côté de la frontière franco-espagnole, jusqu'à Barcelone. Des dispositifs d'interopérabilité du même type ont déjà été mis en place avec Acesa pour le télépéage poids lourds sur l'axe Barcelone-Montpellier-Toulouse, et avec l'opérateur Bidegi pour le télépéage des véhicules légers sur les autoroutes A63 (côte basque) et A64 (Bayonne-Lestelle) en France, et A8 en Espagne, en direction de Saint-Sébastien.

4,3 €

C'est le montant du ticket moyen pour les véhicules légers sur le réseau VINCI Autoroutes.

13,7 €

C'est le montant du ticket moyen pour les poids lourds sur le réseau VINCI Autoroutes.



SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Ancrées dans les territoires, les sociétés de VINCI Autoroutes travaillent en relation permanente avec les collectivités : au-delà de leur métier d'opérateur autoroutier, elles sont aussi leurs partenaires pour l'entretien de leurs réseaux locaux et départementaux.

ASF, via sa filiale Openly, exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public attribuée pour une durée de huit ans par le Grand Lyon. Les missions d'Openly couvrent la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la maintenance des équipements fixes et matériels d'exploitation, ainsi que des opérations de gros entretien et de renouvellement de l'infrastructure.

ASF assure aussi, pour le compte du conseil général de Corrèze, l'entretien d'un tronçon de 6 km de la RD9, voie de liaison entre l'A89 et l'autoroute non concédée A20. Une convention du même type est en cours depuis 2009 avec le conseil général des Pyrénées-Atlantiques pour l'entretien de la RD1.

Par ailleurs, les sociétés de VINCI Autoroutes réalisent des prestations de viabilité hivernale pour le compte de collectivités, soit ponctuellement pour les aider à faire face à des situations d'urgence, soit dans le cadre de contrats annuels ou pluriannuels. Ainsi, Cofiroute a signé en 2011 un nouveau marché de ce type avec la ville de Chartres, obtenu la reconduction d'un contrat concernant les voiries de Chambray-lès-Tours, et poursuivi ses interventions de déneigement et de salage pour le compte de plusieurs agglomérations, dont celles d'Orléans et Meung-sur-Loire.



UNE EXPERTISE AU SERVICE DES PROJETS DU GROUPE VINCI

VINCI Autoroutes met son savoir-faire à la disposition de VINCI dans le cadre des projets développés à l'échelle du Groupe. En France, VINCI Autoroutes assurera ainsi l'exploitation de la future autoroute A355 (grand contournement ouest de Strasbourg), dont VINCI Concessions a été désigné attributaire pressenti en janvier 2012. Le contrat de concession, d'une durée de 55 ans, porte sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un nouveau tronçon autoroutier à péage de 24 km, contournant l'agglomération strasbourgeoise à travers le Kochersberg et reliant l'A4 et la jonction A35/A352.

L'expertise de VINCI Autoroutes est également mise à contribution dans le cadre des projets internationaux de VINCI Concessions, notamment en Russie, où le Groupe est concessionnaire du premier tronçon de l'autoroute à péage Moscou – Saint-Pétersbourg, dont les travaux ont débuté en 2011.

VERS LE DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS PAR AUTOROUTE

VINCI Autoroutes s'est associé à Veolia Transdev pour promouvoir le transport interrégional par autocar sur le réseau autoroutier français. Alors que les liaisons interrégionales s'effectuent quasi exclusivement à l'heure actuelle en train et en avion, le développement de lignes autoroutières, prolongées par des lignes locales, permettrait d'améliorer sensiblement la desserte des territoires, en offrant en outre un bilan économique et environnemental optimisé par rapport aux transports de masse comme le train.

VINCI Autoroutes et Veolia Transdev ont réalisé en 2011 un premier travail d'étude sur les liaisons directes qui pourraient être créées sur des axes où n'existe aujourd'hui aucune offre de transport collectif – par exemple Bordeaux/Clermont-Ferrand/Lyon, Caen/Rennes/Nantes/Bordeaux ou Clermont-Ferrand/Montpellier. Des contacts ont été pris dans cette perspective avec les collectivités concernées.



PÉAGE SATELLITAIRE EN ALLEMAGNE

La société Toll Collect, dont Cofiroute est actionnaire, exploite, après l'avoir déployé dans les années 2000, le système de péage pour poids lourds couvrant l'ensemble du réseau autoroutier allemand (12 800 km) ; le système utilise une technologie satellitaire couplée à des liaisons GSM, via des équipements embarqués à bord des véhicules. Les taxes prélevées pour le compte de l'État allemand se sont élevées en 2011 à 4,5 milliards d'euros – le taux de fraude étant inférieur à 1 %. Toll Collect et l'opérateur autoroutier autrichien Asfinag ont lancé une extension internationale de ce service, permettant aux poids lourds

d'utiliser un seul terminal embarqué – celui de Toll Collect – pour s'acquitter du péage en Allemagne et en Autriche.

SYSTÈMES DE PÉAGE INNOVANTS AUX ÉTATS-UNIS

En Californie, Cofiroute USA exploite la 91 Express Lanes, autoroute urbaine à péage de 35 km équipée d'un système de modulation tarifaire totalement automatisé et sans barrières. Un nouveau système de gestion des clients a été déployé en contrepartie de la prolongation jusqu'en 2021 du contrat d'exploitation. Dans le Minnesota, Cofiroute USA gère

dans l'agglomération de Minneapolis (autoroutes I-394 et I-35W) un système innovant de péage sur les voies HOT (High Occupancy and Toll), gratuit pour les véhicules pratiquant le covoiturage et payant pour les autres.

Cofiroute USA a remporté également deux appels d'offres en Caroline du Nord : l'un pour développer et mettre en œuvre le programme national d'interopérabilité du péage ; l'autre pour assurer une mission d'assistance technique à l'exploitation auprès du Department of Transportation.

Par ailleurs, au Royaume-Uni, Cofiroute gère pour le compte de la société concessionnaire SRC les péages de deux ponts traversant la Severn entre Bristol et Cardiff, reliant l'Angleterre au Pays de Galles.

RESSOURCES HUMAINES

80%

des salariés ont suivi au moins une formation en 2011, soit un total de plus de 203 000 heures dispensées dans l'année – en progression de 19 % sur un an. Les formations sont assurées à plus de 80 % en interne, avec le concours de salariés experts de chaque métier.

EMPLOI DURABLE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

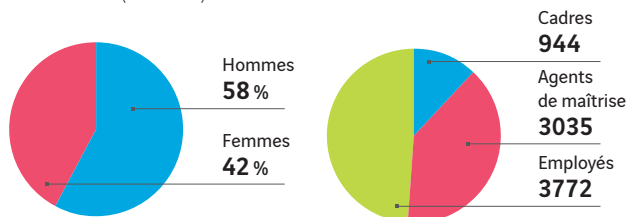
VINCI Autoroutes agit en employeur responsable en privilégiant l'emploi durable – plus de 96 % des salariés sont en contrat à durée indéterminée – et en favorisant le développement professionnel de ses collaborateurs. Signataires d'accords collectifs sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), ASF, Cofiroute et Escota ont mis en place des parcours de formation qui accompagnent l'évolution des métiers de l'autoroute et favorisent l'acquisition de nouveaux savoir-faire par les salariés. Plus de 500 d'entre eux ont ainsi changé de métier au cours des cinq dernières années. Ils sont issus principalement de la filière péage, au sein de laquelle les programmes individualisés de formation favorisent l'évolution des receveurs vers de nouvelles missions de maintenance des équipements et d'assistance aux clients. De nouvelles perspectives d'évolution de carrière sont ouvertes également par la montée en puissance de la politique de services de VINCI Autoroutes, en particulier dans les métiers de la relation clients.

UN DIALOGUE SOCIAL PRODUCTIF

Le dialogue social actif avec les instances représentatives du personnel s'est concrétisé en 2011 par la signature de 11 accords collectifs. Outre la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, les accords signés au cours de la période récente dans chaque société de VINCI Autoroutes encadrent l'exercice du droit syndical, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise et la politique d'égalité des chances. Les actions engagées dans ce dernier domaine concernent notamment la formation des recruteurs internes à l'égalité des chances, le développement de l'emploi des personnes handicapées et de l'activité confiée à des entreprises du secteur protégé, ainsi que les mesures de maintien dans l'emploi des seniors (formation, tutorat, aménagement des fins de carrière).

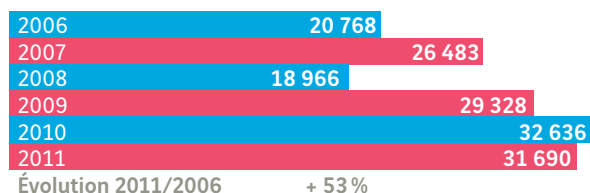
RÉPARTITION DES EFFECTIFS

au 31/12/2011 (CDI + CDD)



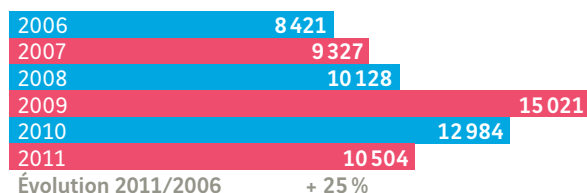
VERSEMENTS AU TITRE DE LA PARTICIPATION

en milliers d'euros



VERSEMENTS AU TITRE DE L'INTÉRESSEMENT

en milliers d'euros



7 500

c'est le nombre d'emplois que représentent chaque année les programmes d'investissements de VINCI Autoroutes, soit l'équivalent de ses effectifs salariés en CDI.

A89 ET MOBILITÉ INTERNE

65 postes sont en cours de création pour le nouveau district des Portes de Lyon, qui assurera l'exploitation de l'A89 Balbigny – La Tour-de-Salvagny. Près de neuf postes sur dix seront pourvus par mobilité interne au sein d'ASF.



ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LA SOUS-TRAITANCE SOLIDAIRE

VINCI Autoroutes encourage l'engagement citoyen de ses salariés dans le cadre de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité. Conjuguant appui financier et mécénat de compétences à travers le parrainage des salariés de VINCI, la Fondation soutient des projets qui créent du lien social et accompagnent vers l'emploi des personnes qui en sont exclues. Parmi ces projets, 22 ont été parrainés en 2011 par 37 collaborateurs de VINCI Autoroutes. Le soutien des parrains prend notamment la forme de conseils pour la gestion des associations, de participation aux conseils d'administration, d'accompagnement des personnes en insertion et de mise en relation avec des réseaux d'employeurs.

VINCI Autoroutes soutient aussi les acteurs de l'économie sociale et solidaire en leur confiant des missions de sous-traitance. Les entités territoriales d'ASF, Cofiroute et Escota ont collaboré en 2011 avec plus d'une centaine de structures d'insertion par l'activité économique et d'entreprises du secteur adapté (employant des personnes handicapées), notamment pour des prestations d'entretien d'espaces verts et de bâtiments, de restauration ou de blanchisserie. Le chiffre d'affaires confié aux entreprises du secteur adapté s'est élevé à 1,2 million d'euros en 2011, en progression de 39 % sur un an.

OLIVERAIE CONSERVATOIRE ET INSERTION

Escota, la Fondation VINCI pour la Cité, l'association Clarisse Environnement et le réseau de jardins d'insertion Cocagne ont planté en juillet 2011 une oliveraie sur une parcelle délaissée à proximité de l'A57 (Var). La vocation de cette oliveraie est à la fois conservatoire – elle contribuera à la préservation de variétés traditionnelles d'olives – et solidaire, car les travaux de plantation et d'entretien du site sont assurés par des jardiniers en parcours d'insertion.

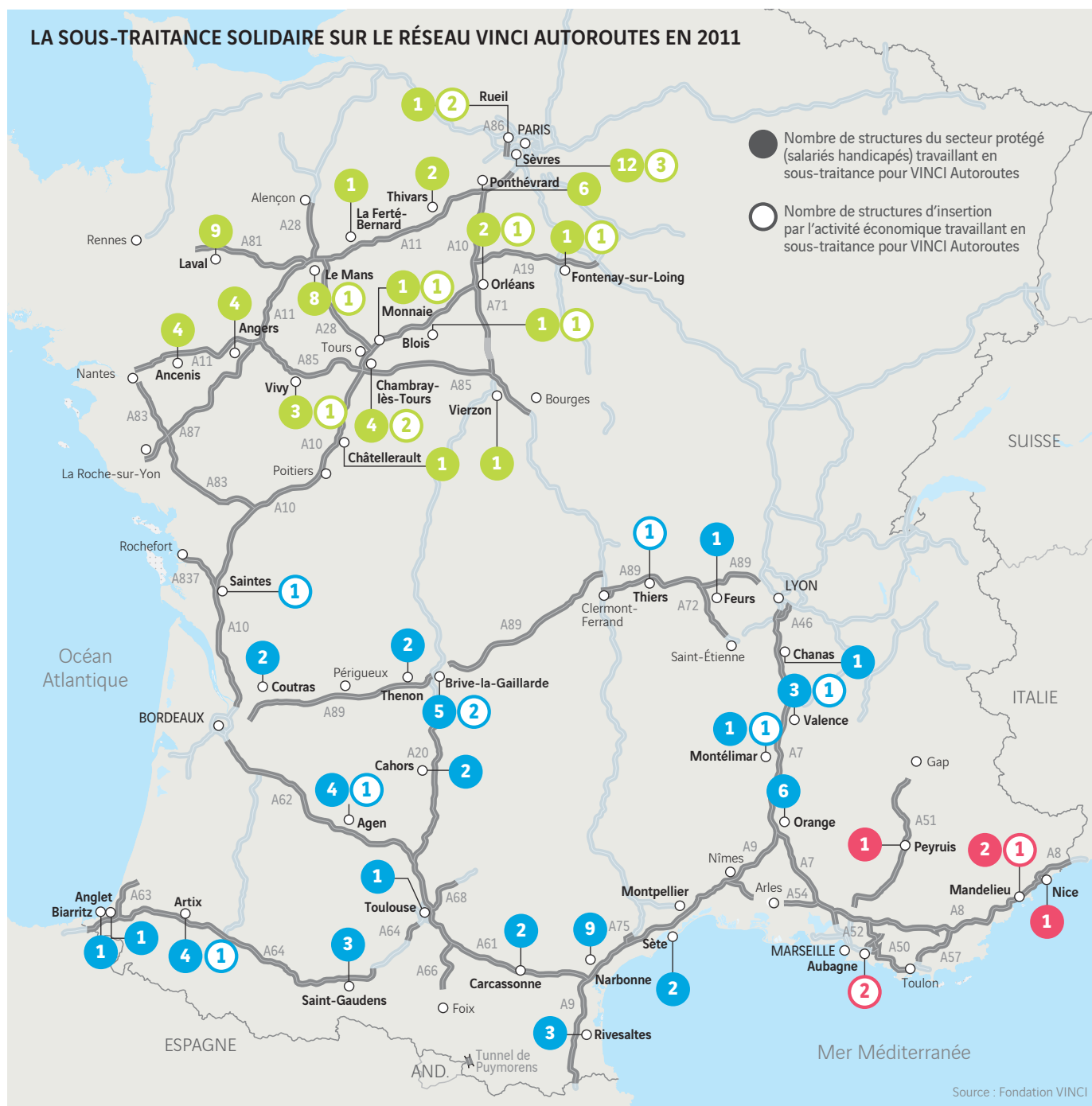


RECYCLAGE SOLIDAIRE

Structure d'insertion spécialisée dans le recyclage textile, implantée en Dordogne à proximité de l'A89, l'association La Tresse a bénéficié dans un premier temps du soutien de la Fondation VINCI pour la Cité et du parrainage de collaborateurs d'ASF, afin de l'accompagner dans la modernisation de son atelier et le développement de son activité. Ce partenariat a pris une nouvelle dimension avec la mise en place d'une filière de recyclage des anciennes tenues d'agents routiers, à l'occasion du changement d'identité visuelle d'ASF et du renouvellement des dotations vestimentaires. Quarante tonnes de vêtements ont ainsi été collectées et recyclées en 2011. Ce partenariat a déjà permis de consolider deux emplois en insertion.



LA SOUS-TRAITANCE SOLIDAIRE SUR LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES EN 2011



EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS PAR LE MÉCÉNAT DE LA FONDATION D'ENTREPRISE VINCI POUR LA CITÉ EN 2011

LA BOÎTE À LUTINS : café familial associatif proposant des activités éducatives et de loisirs pour les enfants et leurs parents, Midi-Pyrénées.
Soutien financier : 16 000 €.
Parrainage VINCI Autoroutes : Jean-Jacques Perry, Jean-Louis Arcelin et Thierry Lassagne (ASF)
 → Accompagnement du démarrage de l'association, conseils en communication.

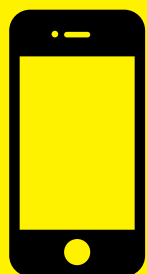
VEGA : chantier d'insertion, entretien d'espaces naturels et forestiers, PACA.
Soutien financier : 12 000 €.
Parrainage VINCI Autoroutes : Michel Stankievitch (Escota)
 → Conseils pour la prévention/sécurité et le choix du matériel, aide à la recherche d'emploi.

ESPACE 72 : entreprise d'insertion, nettoyage écologique de véhicules, Pays de la Loire.
Soutien financier : 14 000 €.
Parrainage VINCI Autoroutes : Jérôme Besland, Anne-Sophie Lempérière et Catherine Galerne-Gloaguen (Cofiroute)
 → Sous-traitance de prestations de nettoyage, aide au développement commercial et à la recherche d'emploi.



SERVICES

AMÉLIORER LA FLUIDITÉ,
L'ACCUEIL ET
L'ACCOMPAGNEMENT
TOUT AU LONG
DE NOS RÉSEAUX.





ESPACE PIQUE-NIQUE ET PAUSE DÉTENTE

Pendant l'été 2011, vingt-six aires ont accueilli les clients de VINCI Autoroutes dans des espaces pique-nique spécialement aménagés. Tables ombragées grâce à des tonnelles et des pergolas, transats pour les amateurs

de soleil, distribution de kits pique-nique 100 % bio-dégradables... Tout le confort nécessaire pour déjeuner et se détendre sur l'autoroute des vacances. Les équipes de VINCI Autoroutes étaient présentes pour orienter les clients et leur permettre de profiter pleinement des animations et services proposés sur les aires.



ÉLARGISSEMENT DES OFFRES DE SERVICES

VINCI Autoroutes élargit les offres accessibles à ses clients sur les aires de services. Au fur et à mesure des renouvellements de contrats d'exploitation d'installations commerciales, de nouvelles enseignes de référence font leur apparition sur les réseaux, permettant aux clients de retrouver sur l'autoroute les marques de centre-ville qui font partie de leur univers familier. L'arrivée à échéance d'une centaine de contrats d'exploitation au cours des trois prochaines années permettra d'accélérer cette dynamique d'élargissement des offres de services. Le renouvellement des contrats est aussi l'occasion d'améliorer l'accueil sur les aires en rénovant les bâtiments et en optimisant la sécurité des espaces extérieurs, notamment par la séparation des flux de véhicules légers et de poids lourds.

L'information sur les services disponibles sur les aires est aussi un axe de progrès. Outre les nouvelles fonctionnalités offertes dans ce domaine par l'application pour smartphones lancée en 2011 (*lire page 32*), VINCI Autoroutes a expérimenté sur une portion de l'A7 un nouveau dispositif signalant les enseignes de restauration présentes sur les prochaines aires, sur le même principe que les panneaux indiquant les stations-service et les prix des carburants.

ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les équipes de VINCI Autoroutes vont au contact direct de leurs clients sur les aires. Temps fort de l'année, les Étapes estivales 2011 ont mobilisé plusieurs centaines de salariés pour organiser 1 600 journées d'animation sur 66 aires.



AIRE DU FUTUR

Le projet « Espaces VINCI Autoroutes », conçu par sept étudiants de l'Essec, de l'École centrale Paris et de l'école de design Strate Collège, a remporté le 1^{er} prix du jury lors du concours Création

d'un produit innovation (CPI) organisé en 2011 par ces trois écoles. Leur projet, reposant sur le triple principe de détente, modularité et fluidité, revisite le concept d'aire de services en imaginant un lieu s'adressant non plus seulement à l'automobiliste mais au voyageur.

Outre les nombreuses animations thématiques (sécurité, sport, culture, biodiversité...) et les espaces pique-nique incitant à une pause détente conviviale, des commerces éphémères étaient organisés en partenariat avec de grandes marques telles que Danone, Nintendo ou Décathlon. Autre nouveauté : les espaces « hypovigilance » de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable (*lire page 60*), qui sensibilisaient le public aux signes avant-coureurs de la somnolence au volant.

Selon le même principe que les Étapes estivales, des animations ont été organisées pour la première fois durant les autres saisons de l'année, lors des vacances ou des week-ends de fort trafic. Les échanges directs entre les équipes de VINCI Autoroutes et les clients contribuent à mieux faire connaître les métiers de l'autoroute – notamment ceux de la viabilité hivernale à l'occasion des étapes organisées lors des vacances de la Toussaint et de Noël.





66%

des clients de VINCI Autoroutes s'arrêtent d'abord sur les aires pour se reposer, se restaurer et se détendre, avant de s'arrêter pour prendre du carburant.



NOUVELLE PALETTE DE SERVICES

Totalement reconfigurée, l'aire d'Ambrussum Sud (A9) préfigure la nouvelle génération des aires de services du réseau VINCI Autoroutes. Un bâtiment éco-conçu propose des enseignes de centre-ville, ainsi que des services de confort et de détente adaptés aux différentes clientèles : nurserie, jeux vidéos, espaces sanitaires pour chauffeurs routiers...

PREMIER CENTRE D'AFFAIRES

Depuis décembre 2011, dans le bâtiment Shell de l'aire de Limours-Janvry (A10, réseau Cofiroute) et en association avec Regus, les clients de VINCI Autoroutes peuvent bénéficier de toutes les fonctionnalités d'un bureau virtuel (WiFi, recharge PC/smartphone, reprographie, visioconférence, conciergerie...) dans un univers de travail moderne et silencieux, pour un coût modique.

ZOOM

ANIMATIONS EN TOUTES SAISONS

Les Étapes estivales mobilisent chaque année plusieurs centaines de collaborateurs de VINCI Autoroutes pour accueillir un large public sur l'autoroute des vacances et proposer de nombreuses animations qui incitent à la détente. Des étapes qui se déclinent aussi depuis 2011 durant les vacances de printemps, de la Toussaint et de Noël.



A10, aire de Saint-Léger. Animation sensibilisant les enfants à la sécurité routière, proposée par la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable.



1600

JOURNÉES D'ANIMATION
ont été organisées durant
l'été 2011 sur 66 aires du
réseau VINCI Autoroutes.



A9, aire du Village catalan. De nombreuses animations sportives sont organisées pour petits et grands, en partenariat avec le Centre national pour le développement du sport.



Les animations estivales incitent aussi à découvrir le patrimoine naturel et les produits des territoires desservis par l'autoroute.

Présentation d'un véhicule chasse-neige lors des étapes hivernales: l'occasion pour les « hommes en jaune » de faire connaître les métiers de l'autoroute.



2000

places de parking supplémentaires pour poids lourds auront été créées entre 2007 et 2012 sur le réseau ASF, dont plus de 300 dans de nouveaux parkings sécurisés.

POIDS LOURDS

CAPACITÉ D'ACCUEIL RENFORCÉE ET NOUVEAUX SERVICES

Les sociétés de VINCI Autoroutes développent leur capacité d'accueil des poids lourds sur leurs aires. Conformément au programme de son contrat de plan, ASF aura créé ainsi entre 2007 et 2012 près de 2 000 places supplémentaires, dont plus de 300 dans de nouveaux parkings sécurisés (*lire page 31*). Escota, dans le cadre d'un programme d'extension des parkings poids lourds de l'A8, a mis en service 95 nouvelles places sur l'aire de l'Arc, à l'est d'Aix-en-Provence.

En réponse aux attentes des professionnels du transport, VINCI Autoroutes développe un nouveau service d'information sur la disponibilité des places PL sur les aires – *via* des panneaux installés en amont sur le réseau ; expérimenté en 2011 sur l'A9 et l'A10, ce service permettant aux conducteurs et à leurs employeurs de mieux organiser les temps de travail et de repos sera déployé en 2012 et 2013 en amont d'une soixantaine d'aires sur les axes à fort trafic.

VINCI Autoroutes a créé aussi en 2011 un espace dédié aux poids lourds sur son site Internet, permettant notamment de prendre connaissance des services disponibles sur les aires, des dispositifs de régulation du trafic (restrictions de circulation, zones d'interdiction de dépassement) et de calculer le coût d'un itinéraire selon chaque type de véhicule.

VINCI Autoroutes a poursuivi également sa démarche d'échanges réguliers avec les instances du secteur, en vue à la fois d'optimiser les services existants et de développer de nouveaux services qui accompagneront les entreprises dans la gestion de leur flotte et de leur poste transport.

DÉPANNAGE

RENOUVELLEMENT DES AGRÈMENTS ET OPTIMISATION DU SERVICE

ASF, Cofiroute et Escota ont engagé depuis 2009 un processus de renouvellement de l'ensemble des agréments d'entreprises de dépannage intervenant sur leurs réseaux. La mise en concurrence systématique des prestataires et le renforcement des clauses contractuelles – concernant notamment les délais d'intervention et la transparence des tarifs et procédures de facturation – contribuent à l'amélioration de la qualité de service. L'obligation, édictée par VINCI Autoroutes, d'équiper les véhicules de dépannage d'un système de géolocalisation permet à ses équipes d'exploitation d'assurer un suivi en temps réel des événements et de renforcer la sécurité des clients en panne comme des autres utilisateurs du réseau.





PARKINGS POIDS LOURDS NOUVELLE GÉNÉRATION

Les nouveaux parkings dédiés aux poids lourds créés en 2011 sur l'A7 (Montélimar Est), l'A9 (Lunel) et début 2012 sur l'A63 (Labenne) répondent aux attentes des transporteurs en matière de sécurité ; celle-ci est assurée par un espace clôturé, une surveillance par caméras 24h/24, et par un contrôle des entrées et des sorties. Ces parkings sont conçus comme des lieux de confort et de convivialité, avec espaces verts, équipements sanitaires complets, boulodrome et distributeur de boissons.



RASSURER LES CLIENTS EN PANNE

Le rappel des clients en panne sur le réseau par les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes, une fois le dépanneur mobilisé pour intervenir suite à leur appel initial, permet de les rassurer et de les guider dans l'application des gestes qui assureront leur sécurité et celle des autres utilisateurs du réseau. Ce service est particulièrement apprécié par les clients : 4 200 d'entre eux, recontactés en 2011, lui ont attribué une note de 8,4 en moyenne.

INFORMATION

CRÉATION DE RADIO VINCI AUTOROUTES

Le rapprochement des radios de Cofiroute et d'ASF-Escota a donné naissance en 2011 à Radio VINCI Autoroutes. Sur les 4 310 km en service, Radio VINCI Autoroutes accompagne désormais ses auditeurs selon une logique d'axe, avec une ligne éditoriale et sonore harmonisée, et des programmes enrichis. Dans le domaine de l'info-traffic, le déploiement d'une infrastructure technique unifiée et le redécoupage des lobes de diffusion ont permis de gagner à la fois en précision lors des décrochages régionaux et en continuité dans l'accompagnement des clients tout au long de leur trajet.

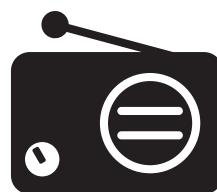
Ce savoir-faire spécifique est d'ailleurs mis à la disposition d'autres réseaux : depuis fin 2010, Radio VINCI Autoroutes couvre l'A65 Pau-Langon, nouvelle autoroute concédée reliant l'A62 et l'A64 exploitées par ASF. Radio VINCI Autoroutes accompagne également depuis 2011, à la demande de la Direction inter-départementale des routes Centre-Est, les automobilistes circulant en continuité du réseau ASF entre l'A72 et l'A7.

LANCEMENT DE L'APPLICATION VINCI AUTOROUTES

Outil innovant d'aide à la mobilité, l'application VINCI Autoroutes permet au passager de devenir le copilote du conducteur. Disponible gratuitement sur App Store et Android Market, elle couvre depuis juin 2011 les 4 310 km en service du réseau VINCI Autoroutes. Les utilisateurs de smartphones l'ont plébiscitée dès son lancement, avec 230 000 téléchargements en trois mois – soit le n° 1 des applications de navigation gratuite téléchargées sur App Store pendant les semaines de migrations estivales. En fin d'année, le nombre de téléchargements atteignait 260 000.

Utilisant les données « à la source » de VINCI Autoroutes, l'application offre un niveau de précision et une richesse d'informations que ne peuvent pas atteindre les outils d'aide à la navigation généralistes du marché. Elle informe l'utilisateur en temps réel sur les conditions de circulation et les services disponibles sur les prochaines aires, en lui permettant d'évaluer ces services et de consulter les avis des autres utilisateurs (*lire zoom page 37*). Elle contribue également à la sécurité sur les réseaux en permettant à l'utilisateur de demander une assistance en cas de panne ou de signaler lui-même un événement ; après vérification, l'information est diffusée sur les autres médias autoroutiers. Une nouvelle version de l'application, offrant des fonctionnalités et une interactivité enrichies, a été mise en ligne fin 2011.

Outre son succès auprès des utilisateurs, l'application VINCI Autoroutes a obtenu une reconnaissance internationale auprès des professionnels du monde autoroutier en recevant le prix de la meilleure innovation technologique décerné par l'International Bridge Tunnel and Turnpike Association (IBTTA) lors de son congrès 2011 à Berlin.



FORTE AUDIENCE DES RADIOS AUTOROUTIÈRES

Selon une étude Médiamétrie réalisée en 2011 (en semaine, hors vacances et jours fériés), les radios d'autoroute sont les plus écoutées par les usagers des axes autoroutiers. Plus d'un usager sur cinq (21,5 %) écoute la fréquence 107.7 – qui est notamment celle de Radio VINCI Autoroutes. 71 % des auditeurs de stations autoroutières se branchent sur ces programmes dès leur entrée sur l'autoroute, et 96,5 % considèrent que la fréquence 107.7 est essentielle sur l'autoroute.





 **DEFENSE
DE FUMER**



DIALOGUE ET SATISFACTION

ÉCHANGES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

VINCI Autoroutes voit dans les nouveaux outils et médias de la génération web 2.0 l'opportunité de développer une nouvelle forme de dialogue qui enrichit la relation clients et fait partie intégrante de la politique de services de l'entreprise. C'est dans cet esprit que VINCI Autoroutes a fait le choix d'être activement présent sur les réseaux sociaux. Les échanges avec la communauté des utilisateurs via l'application VINCI Autoroutes se prolongent et se diversifient sur Facebook, Twitter ou les forums du Web. Et en situation de crise, les clients de VINCI Autoroutes sont également informés grâce aux réseaux sociaux. C'est une équipe intégrée de community managers qui anime l'ensemble, en lien permanent avec les services opérationnels, et qui s'engage à répondre dans un délai de 24 heures maximum aux questions des utilisateurs. VINCI Autoroutes encourage également ses collaborateurs à participer aux échanges avec les clients sur les réseaux sociaux ; un guide des bonnes pratiques dans ce domaine a été réalisé à leur intention en 2011.

UNIFIER ET OPTIMISER LES OUTILS DE LA RELATION CLIENTS

VINCI Autoroutes a engagé en 2011 le chantier d'unification des outils de gestion de la relation clients utilisés chez ASF, Cofiroute et Escota. Le déploiement en 2012 d'un système d'information commun et d'outils de management de la relation clients en adéquation avec la politique de services de VINCI Autoroutes permettra d'améliorer le suivi de cette relation et la qualité du service rendu. L'évolution du numéro d'appel du télépéage VINCI Autoroutes vers un numéro de service client commun aux trois sociétés va dans le même sens.



LES FRANÇAIS APPRÉCIENT L'AUTOROUTE ET VINCI AUTOROUTES

Selon le baromètre 2011 de l'ASFA (Association des sociétés françaises d'autoroutes), réalisé par l'institut d'études Iddem auprès d'un échantillon représentatif de 9 100 clients des autoroutes, les Français apprécient leurs autoroutes en général et celles de VINCI Autoroutes en particulier, qui obtiennent une note de satisfaction moyenne de 8/10.

La satisfaction des clients porte tout d'abord, avec une note de 8,5/10, sur l'état de l'infrastructure (qualité du revêtement, marquage au sol, propreté de la chaussée et des bas-côtés), ainsi que, avec une note de 8/10, sur la sécurité routière (fréquence des aires de repos et de services, présence des bornes d'appels d'urgence, signalisation des travaux, information de rappel sur la sécurité). Concernant la signalisation et l'information, la note de VINCI Autoroutes progresse par rapport aux années antérieures pour atteindre 8/10, grâce notamment au développement des canaux d'information (panneaux à messages variables, Radio VINCI Autoroutes, application pour smartphones). Concernant les aires de services et de repos, la satisfaction atteint 8,5 pour les équipements (parkings, toilettes, espaces de détente...), 8,2 pour les services utilisés et 8,7 pour la sécurité. Enfin, le passage au péage (signalisation des voies, durée de l'attente, accueil) est noté 8,4/10.

8/10

C'est la note de satisfaction obtenue en moyenne par VINCI Autoroutes lors de l'enquête réalisée en 2011 par l'institut Iddem pour le compte de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes.



VINCENT ET ALEX

Fin 2011, VINCI Autoroutes comptait plus de 1 800 fans sur Facebook et 260 abonnés à son compte Twitter. Les échanges sur les réseaux sociaux sont animés par les agents virtuels Vincent, pour VINCI Autoroutes, et Alex, pour le Duplex A86. Les questions qui leur sont le plus souvent posées concernent les travaux sur le réseau et les tarifs.



ZOOM

L'APPLICATION VINCI AUTOROUTES

Grâce à la fonction géolocalisation intégrée aujourd'hui dans tous les smartphones, l'application VINCI Autoroutes met entre les mains du passager un véritable assistant copilote. Avec elle, VINCI Autoroutes développe l'interactivité avec ses clients pour enrichir ses services, mais aussi pour optimiser la sécurité sur ses réseaux.



INFO PERSONNALISÉE EN TEMPS RÉEL

Vous roulez sur l'A9 vers l'Espagne, au kilomètre 187. Vous dépassez la vitesse autorisée – ce que l'écran vous signale en rouge. L'alerte vitesse dynamique peut aussi prendre en compte les réductions de vitesse liées aux travaux ou aux mesures de régulation lors des périodes de congestion. Pour l'heure, dans la zone où vous circulez, le trafic est fluide. L'appli vous indique les prochaines sorties et l'approche d'une zone de travaux.



CARTOGRAPHIE DU TRAFIC

Vous pouvez prendre connaissance de l'état du trafic en temps réel sur l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes, puis zoomer sur l'axe où vous circulez. Apparaissent alors les aires de services et les événements perturbant le trafic. En paramétrant l'application, il est possible d'afficher des informations complémentaires comme les aires de repos.



ÉVALUER LES SERVICES

À la fonction d'aide à la circulation s'ajoute celle détaillant les services sur les aires, y compris le prix d'un panier de produits et les animations du jour. Vous êtes invités à évaluer la qualité du service sur les aires après votre passage, en attribuant une note de 1 à 5 sur plusieurs critères – repos/détente, toilettes, restauration, station-service. Vous pouvez aussi écrire un commentaire et prendre connaissance de ceux postés par les autres utilisateurs.



SIGNALEMENT COMMUNAUTAIRE

Vous pouvez signaler vous-même un événement – en spécifiant le sens de circulation, grâce aux deux boutons en bas de l'écran –, en choisissant parmi six catégories : accident, chaussée glissante, bouchon, obstacle, visibilité réduite et véhicule arrêté. Les signalements remontent automatiquement vers les PC autoroutiers, qui vérifient l'information et la rediffusent si nécessaire via les panneaux à messages variables et Radio VINCI Autoroutes.

260 000

utilisateurs ont téléchargé en 2011 l'application VINCI Autoroutes, n°1 des applications de navigation gratuites téléchargées sur l'App Store durant l'été.



APPEL D'URGENCE

Vous êtes en panne sur l'autoroute ? En passant un appel d'urgence depuis l'application VINCI Autoroutes, vous bénéficiez de la même prise en charge qu'en appelant depuis une borne orange. Les services de VINCI Autoroutes localisent immédiatement votre appel et peuvent vous rappeler pour vous tenir informé de l'intervention du dépanneur.



+16%

C'est la progression sur un an du nombre de badges de télépéage VINCI Autoroutes pour véhicules légers, soit un parc de badges en service atteignant 1,5 million d'unités.

FORTE PROGRESSION DES ABONNEMENTS

Initié en 2010, le déploiement de l'offre de télépéage commune aux trois réseaux de VINCI Autoroutes a connu une forte accélération en 2011. Articulée autour de trois formules répondant aux besoins des clients occasionnels (« Temps libre »), des clients réguliers (« Fréquence ») et des professionnels (« Télépéage Pro »), cette offre est gérée par une société unique (EVA : Émetteur VINCI Autoroutes) et s'accompagne d'un service après-vente unifié, assuré par les Espaces clients des trois réseaux. 240 000 nouveaux badges ont été vendus en 2011, dont plus de la moitié *via* le nouveau site Internet et les centres d'appels de VINCI Autoroutes. En fin d'année, le parc de badges en service pour les véhicules légers atteignait 1,5 million d'unités, soit une progression de 16 %.

La dynamique commerciale a été particulièrement soutenue pendant la période des migrations estivales : la présence massive des équipes de VINCI Autoroutes au contact des clients sur les aires, associée à une importante campagne de communication et à une opération « satisfait ou remboursé », a permis d'atteindre des records de vente – un badge vendu toutes les 1 minute 30 en moyenne pendant les mois de juin, juillet et août.

Le lancement d'une nouvelle offre « Grands comptes », permettant aux entreprises de regrouper et mieux gérer leurs abonnements, et la signature de plusieurs partenariats avec des groupes pétroliers, afin d'intégrer le télépéage dans les services de leurs cartes de carburant, ont contribué également au développement du télépéage.

DÉPLOIEMENT SOUTENU DU TÉLÉPÉAGE À 30 KM/H

Axe fort de la politique de services de VINCI Autoroutes, le télépéage à 30 km/h allie des bénéfices en termes de fluidité et de gain de temps pour les clients, et des bénéfices environnementaux grâce à la réduction des consommations de carburant et des émissions de gaz à effet de serre. Son déploiement – au titre du Paquet vert autoroutier, des contrats de plan des sociétés de VINCI Autoroutes et de leurs programmes de rénovation-extension des gares – s'est effectué à un rythme soutenu en 2011. La création de voies dédiées dans les gares de péage s'accompagne d'importants travaux d'aménagement afin d'assurer une sécurité optimale pour les clients comme pour les personnels d'exploitation.

Fin 2011, 70 voies dédiées étaient en service sur 316 gares de péage du réseau VINCI Autoroutes. Les premières enquêtes réalisées auprès des utilisateurs font apparaître un taux de satisfaction de 94 % chez les conducteurs de véhicules légers et de 96 % chez les chauffeurs poids lourds – qui économisent environ 0,3 litre de carburant à chaque passage. L'objectif à terme est d'équiper en voies de télépéage à 30 km/h l'ensemble des barrières pleine voie du réseau VINCI Autoroutes.





TÉLÉPÉAGE ET STATIONNEMENT

Payer son parking aussi simplement que son trajet autoroutier grâce au badge de télépéage VINCI Autoroutes : cette fonctionnalité, accessible depuis plusieurs années dans 249 parkings VINCI Park répartis sur toute la France, a été étendue en 2011 aux premiers parkings d'aéroports en France : les trois parcs de l'aéroport Lyon – Saint-Exupéry.





ENVIRON- NEMENT

FAIRE DE L'ÉCO-AUTOROUTE
UNE RÉALITÉ





GÉNÉRALISATION DU TRI SÉLECTIF

Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, VINCI Autoroutes généralise l'installation d'équipements de collecte

sélective des déchets sur les aires de repos de son réseau. Le programme d'éco-rénovation des aires inclut aussi des stations d'épuration avec filtration par roseaux.



PAQUET VERT AUTOROUTIER

UN PROGRAMME INÉDIT PAR SON CADRE ET SON AMBITION

2011 a été une année particulièrement dense sur le champ environnemental avec la montée en puissance du Paquet vert autoroutier. Inscrivant les autoroutes françaises dans la dynamique du Grenelle de l'environnement, ce programme est inédit à la fois par sa forme contractuelle et son objet. C'est en effet la première fois en France que le système des concessions est spécifiquement utilisé pour financer des investissements environnementaux sur les réseaux autoroutiers. C'est également le premier programme d'amélioration de performance environnementale couvrant l'ensemble des réseaux en service – l'objectif étant de rapprocher les sections les plus anciennes des normes environnementales appliquées aux sections les plus récentes.

PRÈS DE 50 % DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS À FIN 2011

Totalisant environ 1800 chantiers, le Paquet vert autoroutier se décline en cinq volets :

- protection de la ressource en eau : construction ou réaménagement d'ouvrages hydrauliques et de dispositifs de traitement des rejets d'eaux pluviales sur plus de 300 sites ;
- protection des riverains de l'autoroute contre le bruit : isolation de logements, création d'écrans et merlons antibruit, mise en œuvre d'enrobés phoniques en agglomération ;
- protection de la biodiversité : réalisation de passages et d'aménagements pour animaux, valorisation de sites d'intérêt écologique spécifique ;
- écorénovation de près de 400 aires de repos et de services : réaménagement des bâtiments et des espaces verts,



installation de stations d'épuration avec filtration par roseaux, généralisation de la collecte sélective des déchets ;

- réduction des consommations de carburant et des émissions de CO₂ : création de voies de télépéage à 30 km/h et de parkings de covoiturage, déploiement de nouveaux équipements améliorant la fluidité.

Après la phase d'études en 2010, la quasi-totalité de ces aménagements ont été lancés en travaux – voire achevés pour certains – en 2011. Tous réseaux confondus, le Paquet vert autoroutier était avancé à près de 50 % fin 2011 (*voir ci-contre*). Les travaux générés par ce programme représentent 6 000 emplois directs durant les trois années nécessaires à sa réalisation.

Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2022, VINCI Autoroutes a proposé à l'État de lancer un Paquet biodiversité, selon le même schéma contractuel que le Paquet vert autoroutier. Un tel programme contribuerait à grande échelle à l'amélioration de la Trame verte et bleue, qui vise à préserver ou recréer des continuités écologiques entre les grands espaces naturels et entre les milieux aquatiques.



AVANCEMENT DU PAQUET VERT AUTOROUTIER À FIN 2011

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ASF

- Études générales en voie d'achèvement et études de projets terminées
- Travaux achevés sur 6 zones de l'A10, de l'A61 et de l'A62 (sur 18 zones à traiter)

COFIROUTE

- 150 sites traités (sur 172)
- 6 plates-formes de centres d'exploitation équipées de dispositifs de recueil des eaux de ruissellement

ESCOTA

- 8 sites traités (sur 36)



PROTECTION CONTRE LE BRUIT

ASF

- 10,6 km d'écrans antibruit réalisés (sur 19,5 km)
- Revêtements acoustiques mis en œuvre sur 89 km d'autoroute (sur 165 km)

COFIROUTE

- 104 km d'enrobés phoniques mis en œuvre (sur 105 km)
- 6 écrans antibruit réalisés (sur 6)

ESCOTA

- Écran acoustique de 1 000 m réalisé à Puget-sur-Argens

AIRES

ASF

- Travaux d'écornévation achevés sur 84 aires (sur 274)
- 10 aires dont le système de traitement des eaux usées a été reconfiguré (sur 35)
- 117 aires équipées pour la collecte sélective des déchets (sur 227)
- 62 aires dont les bâtiments

sanitaires ont été requalifiés (sur 154)

- 79 aménagements pour personnes handicapées réalisés (sur 239)

COFIROUTE

- Travaux d'écornévation achevés sur 15 aires (sur 70)
- 17 stations d'épuration à filtres à roseaux réalisées (sur 21)
- 75 aires équipées pour la collecte sélective des déchets (sur 94)
- 46 bâtiments sanitaires requalifiés (sur 52)
- 72 aménagements pour personnes handicapées réalisés (sur 94)

ESCOTA

- Travaux d'écornévation réalisés sur les aires pilotes de l'Estérel et du Piccolaret
- 2 aires équipées pour la collecte sélective des déchets
- 2 aménagements pour personnes handicapées réalisés (sur 42)

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

ASF

- 48 couloirs de télépéage à 30 km/h mis en service (sur 114)
- 4 parkings de covoiturage (près de 400 places au total) mis en service

COFIROUTE

- 4 voies de télépéage à 30 km/h mises en service (sur 14)
- 63 places de covoiturage réalisées (sur 428)

ESCOTA

- 18 couloirs de télépéage à 30 km/h mis en service (sur 52)
- Affichage des temps de parcours sur 10 panneaux à messages variables

BIODIVERSITÉ

ASF

- 2 écoponts et 8 aménagements pour petite faune réalisés (sur 17)

COFIROUTE

- 5 sites d'intérêt écologique réhabilités: vieux étang de Sologne, landes à bruyères sur l'A71, pelouse calcicole de la vallée de la Voise, pelouse calcicole au sud de Tours, habitat rupestre d'Alençon
- 2 tronçons pilotes de 10 km de biodiversité ordinaire aménagés le long de l'A10 (Dourdan, Orléans)

ESCOTA

- 64 échappatoires pour sangliers installées
- Création de deux oliveraies conservatoires à Gonfaron et Puget-Ville (A57)
- Création d'un verger conservatoire au Poët (A51)

ZOOM

LE PAQUET VERT AUTOROUTIER EN EXEMPLES

Préservation de la biodiversité, protection des riverains contre le bruit, réduction des émissions de CO₂ grâce au covoiturage : gros plan sur quelques initiatives qui contribuent à réduire l'empreinte environnementale de l'autoroute.



PREMIÈRE PASSE À POISSONS DU RÉSEAU VINCI AUTOROUTES, cet ouvrage a été créé pour restaurer une libre circulation en amont et en aval du Roubion, à proximité de l'A7, et permettre aux poissons de franchir un seuil de 2,5 m de hauteur, construit initialement pour protéger l'autoroute des crues de la rivière. Deux rampes de faible pente, séparées par un bassin de repos, ont été aménagées ; la succession de blocs de pierres et de plots de béton favorise les franchissements. La construction de l'ouvrage a nécessité la réalisation d'un barrage provisoire.



EN PLEIN CŒUR DE LA SOLOGNE, Cofiroute a réaménagé un étang le long de l'A71 afin de préserver les milieux humides ouverts qui abritent de nombreuses espèces remarquables. Les mesures mises en œuvre – notamment la rénovation de la bonde, pour favoriser les variations du niveau de l'eau au cours de l'année, et le rajeunissement des landes humides par étrépage (raclage sur 15 cm) – ont permis de développer la richesse écologique du site, où trois nouvelles espèces rares de plantes carnivores ont été observées.



QUATRE PARKINGS DE COVOITURAGE, réalisés en partenariat avec les conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche, ont été mis en service en 2011 sur l'A7 à Tain-l'Hermitage, Valence-Nord, Loriol et Montélimar-Sud, à proximité des échangeurs de l'autoroute. Pour favoriser le covoiturage dans le cadre des trajets domicile/travail, le stationnement est gratuit la première journée et payant au-delà ; l'accès et la facturation éventuelle s'effectuent via les badges de télépéage. Totalisant près de 400 places, les sites sont éclairés et sécurisés – les caméras de vidéosurveillance étant reliées aux services de téléopération du réseau ASF. à Ablis et Allainville, aux portes de la région parisienne, Cofiroute a construit deux parkings de covoiturage de 75 places chacun (mis en service en février 2012).





DEUX ÉCRANS ANTIBRUIT D'UNE LONGUEUR TOTALE DE 1 000 MÈTRES ont été construits sur la commune de Puget-sur-Argens, le long de l'A8. Les travaux, réalisés sans interrompre le trafic, ont été cofinancés par Escota, dans le cadre du Paquet vert autoroutier, et la commune. Escota réalise des équipements du même type en bordure des gares de péage de Pont-de-l'étoile et du Canet de Meyreuil, et insonorise une centaine de logements riverains de l'A8 dans les Alpes-Maritimes.



LE NOUVEL ÉCOPONT DU COL DU GRAND BŒUF situé sur un carrefour biogéographique reliant les Alpes et l'Ardèche, a été mis en service fin 2011 sur l'A7 (réseau ASF). Rétablissant un lien écologique au-dessus de l'autoroute, cet ouvrage large de 15 m a été conçu pour faciliter le passage de la grande comme de la petite faune. 60 arbres, 200 arbustes et 1 000 m² de plantes herbacées ont été plantés pour recréer un milieu naturel attrayant et sécurisant pour les animaux. L'ouvrage a représenté un investissement de 2,6 millions d'euros.



64 ÉCHAPPATOIRES POUR SANGLIERS, sur les 70 inscrites au programme du Paquet vert autoroutier, ont été mises en place à fin 2011 le long du réseau Escota. Inspirées du principe de la chatière, ces trappes unidirectionnelles facilitent le retour dans le milieu naturel des animaux ayant réussi à pénétrer dans l'emprise grillagée de l'autoroute. Développées et brevetées par Escota et le bureau d'études X-Aequo, elles ont été installées avec la collaboration des fédérations de chasseurs des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et du Var, et de l'Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique.

1 800

c'est le nombre de chantiers du Paquet vert autoroutier à réaliser en trois ans sur les réseaux de VINCI Autoroutes, dont environ la moitié étaient achevés à fin 2011.



CERTIFICATION

VERS UNE EXPLOITATION ISO 14001

La démarche environnementale de VINCI Autoroutes ne concerne pas seulement l'infrastructure mais aussi l'activité d'exploitation. Toutes les entités opérationnelles sont engagées dans un processus de certification ISO 14001.

ASF. Après la certification d'une première région pilote (Centre Auvergne) en 2010, trois autres directions régionales (Rhône-Alpes Auvergne, Provence Camargue et Aquitaine Midi-Pyrénées) ont été certifiées ISO 14001 en 2011 ; le processus devrait s'achever en 2012 avec la certification des directions régionales Languedoc-Roussillon, Sud Atlantique Pyrénées et Ouest Atlantique. Par ailleurs, la direction de la construction et de la maintenance de l'infrastructure est certifiée ISO 14001 depuis fin 2010.

Cofiroute. Tous les secteurs du réseau interurbain sont certifiés ISO 14001 (depuis 2008 pour le secteur Anjou Atlantique), ainsi que, depuis décembre 2011, le Duplex A86 en Île-de-France. L'activité de construction est également certifiée depuis 2010.

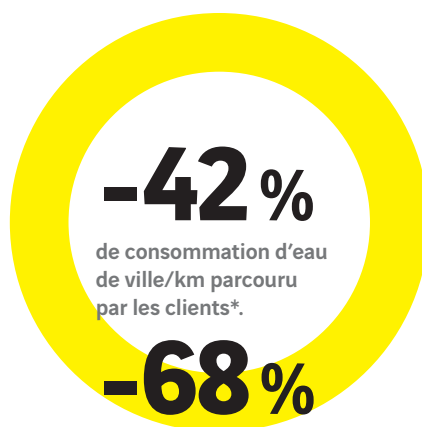
Escota. Un premier secteur pilote, Val de Durance, a été certifié en juin 2011, suivi en décembre par les secteurs Provence et Var Estérel ; le dernier secteur, Côte d'Azur, devrait l'être au premier semestre 2012.



VÉHICULES ÉLECTRIQUES : PARTENARIAT AVEC RENAULT

VINCI Autoroutes et Renault ont signé en juillet 2011 un partenariat en vue de déployer des infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le réseau VINCI Autoroutes.

Au moins cinq places seront dédiées à ces véhicules sur chaque parking de covoiturage créé par VINCI Autoroutes sur son réseau. L'objectif du partenariat est aussi d'équiper en infrastructures de recharge rapide certaines aires de services, sur les axes les plus empruntés pour des déplacements de courte distance, notamment dans le cadre des trajets domicile/travail. Enfin, VINCI Autoroutes étudie l'introduction de véhicules électriques dans sa flotte d'exploitation. Une expérimentation a été menée fin 2011 avec des véhicules utilitaires légers Renault Kangoo ZE, afin de déterminer en situation réelle les usages compatibles avec les contraintes de l'exploitation autoroutière.



de consommation de produits phytosanitaires/km en service*.

-6%

de consommation de carburants/km parcouru par les clients*.

* Évolutions 2011/2005



GESTION RESPONSABLE DES ABORDS DE L'AUTOROUTE

Entretien des talus limité à un fauchage, le plus tardif possible, débroussaillage de préférence mécanique plutôt que chimique, utilisation restreinte des produits phytosanitaires, réduction de l'irrigation sur les aires grâce à l'utilisation du paillage... Autant de mesures qui contribuent à une gestion responsable du patrimoine vert bordant les réseaux de VINCI Autoroutes.



PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL AU QUOTIDIEN

Outre les mesures de préservation de la biodiversité engagées au titre du Paquet vert autoroutier, les sociétés de VINCI Autoroutes consacrent d'importants moyens à l'entretien du patrimoine naturel que constituent près de 20 000 hectares d'espaces verts. En coordination avec les collectivités locales, les associations de protection de la nature et les fédérations de chasseurs, elles veillent notamment à la préservation d'espèces animales et végétales remarquables vivant à proximité de l'autoroute.

Quelques exemples :

À Chémery (A85), sur les conseils de l'association Loir-et-Cher Nature, Cofiroute a préservé les roseaux, typhas et autres plantes typiques des milieux humides qui poussaient autour d'un bassin de rétention à proximité de l'autoroute : ce milieu propice est devenu le refuge d'un petit oiseau migrateur très rare en France, la Rémiz penduline, qui n'avait pas été observé dans le département depuis 1992.

Pour préserver l'Agrion de Mercure, une libellule bleue recensée dans les secteurs du fleuve de la Têt et du canal de la Basse, dans les Pyrénées-Orientales,

19 184

HECTARES

C'est la surface d'espaces verts entretenus par VINCI Autoroutes dans l'emprise de ses réseaux.

ASF a fait l'acquisition d'un hectare de terrain alimenté par un réseau de petits canaux typiques du Roussillon appelés « agouilles », sur lesquels l'insecte protégé se développe dans des conditions favorables. Réalisée dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute A9, l'opération est menée en partenariat avec le syndicat mixte Rivage, opérateur local en charge de l'animation des sites Natura 2000 sur le complexe lagunaire de Salses-Leucate.

Les ponts de l'A8 abritent 80 % des couples nicheurs d'hirondelles rousselines présents dans le Var. Escota participe depuis une dizaine d'années au suivi de cette espèce rare et protégée, en adaptant les travaux d'entretien des ouvrages pour minimiser l'impact sur la nidification. Un observatoire a également été mis en place afin de suivre chaque saison de reproduction.



QUELQUES ESPÈCES PROTÉGÉES SUR LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES

L'aigrette garzette

est un oiseau migrateur protégé, identifié sur le plan d'eau des Ténières qui jouxte l'aire de repos de Saint-Nicolas-de-Bourgueil sur l'A85. La remise en eau d'une carrière utilisée pour la construction de l'autoroute a permis d'attirer une biodiversité très riche. Le plan d'eau accueille aujourd'hui 23 espèces d'oiseaux migrateurs, dont 13 protégées au niveau national, comme l'aigrette garzette et la sterne pierregarin, et 12 espèces sédentaires dont 9 protégées, comme la mouette rieuse et la buse variable. Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, Cofiroute a créé sur le site, en partenariat avec la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, un observatoire ornithologique, des aménagements paysagers et un parcours d'animation qui sera ouvert au public au printemps 2012.

L'anguille d'Europe

est une espèce migratrice qui se reproduit en mer des Sargasses et se développe ensuite dans les eaux saumâtres littorales et les eaux douces des cours d'eau continentaux. Un règlement européen impose de prendre des mesures concrètes pour assurer sa sauvegarde, car sa population est en déclin.



La passe à poissons du Roubion, réalisée par ASF dans la Drôme (lire page 46), est un ouvrage prioritaire du plan de préservation mis en place en France. Outre l'anguille d'Europe, le site du Roubion, classé Natura 2000, abrite de nombreuses espèces de poissons, dont le barbeau méridional, le blageon, le chabot et le toxostome.

La rousserolle turdoïde, protégée au niveau national, est l'un des nombreux oiseaux d'eau nichant sur l'étang des Jonquiers, à Meyrargues, dans les Bouches-du-Rhône. Escota a confié depuis une dizaine d'années la gestion écologique du site au Conservatoire des espaces naturels de la région PACA. Les études réalisées durant cette période ont montré une constance, voire une augmentation des effectifs nicheurs sur le site. Cette ancienne gravière de 15 hectares, créée lors

de la construction de l'A51 et réaménagée ensuite en zone humide, abrite 52 espèces d'oiseaux, dont 11 espèces rares. On y a décelé aussi la présence régulière du castor d'Europe. Le site est ouvert au public, un sentier permettant de longer les plans d'eau.

Le petit rhinolophe est une espèce de chauves-souris fréquentant certains ouvrages d'art autoroutiers. Bien que protégées, les chauves-souris restent menacées. En installant des gîtes artificiels et en aménageant des accès pour chauves-souris dans le viaduc de l'Arrêt-Darré, qui surplombe l'A64 dans les Hautes-Pyrénées, ASF a voulu démontrer que la cohabitation est possible et contribue à la préservation de ces espèces.

Le pique-prune (de son nom scientifique, *Osmoderma eremita*), scarabée protégé par

la convention de Berne, est présent notamment à proximité de l'autoroute A28 au sud du Mans, dans la Sarthe. Il ne vit que dans les vieux arbres à cavités, les larves se nourrissant du bois. Lors de la construction de l'autoroute, sa découverte avait conduit à adapter le tracé pour protéger ses zones de développement. Les fûts où sa présence avait été décelée ont été transférés sur des sites spécialement aménagés, créant ainsi un habitat adapté. Cofiroute prend en charge sur une période de dix ans les études de suivi scientifique de l'espèce.

La tortue d'Hermann, l'un des reptiles les plus menacés à l'échelle européenne, subsiste en France dans de rares territoires qui sont traversés par le réseau d'Escota, dont la plaine et le massif des Maures. Un dispositif spécifique de protection (grillages anti-intru-

sion, trappes dans les systèmes d'assainissement, « tortues-duc » passant sous l'infrastructure, trottoirs à tortues...) est en place depuis la construction de l'autoroute, il y a une vingtaine d'années. Dans le cadre du Paquet vert autoroutier, Escota consacre un budget de 200 000 euros au diagnostic et à l'optimisation de ce dispositif. Une opération spécifique de sauvegarde a été menée en 2011 sur la commune de Gonfaron, lors de la création d'une oliveraie conservatoire et solidaire. Après identification de deux tortues mâles de 15 ans, une clôture temporaire a été installée pour les empêcher de « visiter » le chantier.



SÉCURITÉ

AGIR POUR RENDRE
L'AUTOROUTE PLUS SÛRE





PC HAUTE SÉCURITÉ

Les PC autoroutiers sont le maillon central de la chaîne d'information et d'intervention qui relie les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes. Un maillon particulièrement important quand il s'agit

de piloter l'exploitation de tunnels. On voit ici le PC du Duplex A86, à Rueil-Malmaison, dont le système de supervision est connecté à 120 000 points de remontée d'information, dont 500 caméras reliées à un dispositif de détection automatique d'incident.



ORGANISATION

2311

collaborateurs de la filière
viabilité-sécurité
prêts à intervenir 24h/24.

30849

balisages travaux effectués
sur tout le réseau en 2011.

78226

objets enlevés
sur les voies en 2011.

UNE MISSION QUI STRUCTURE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION

La mission prioritaire de VINCI Autoroutes, qui structure toute son activité d'exploitation, est d'assurer la sécurité des déplacements de ses clients. 24h/24, 365j/365, ses équipes doivent être prêtes à intervenir sur tout événement, en tout point des 4 310 km du réseau en service. Cette présence permanente est assurée par les 2 311 collaborateurs de la filière viabilité-sécurité. En 2011, ils ont réalisé 30 849 balisages pour des travaux, 78 226 enlèvements d'objets sur les voies et 47 563 interventions auprès de conducteurs en panne ou lors d'accidents. Tous les collaborateurs de cette filière suivent des cursus de formation, de suivi médical et de certification-habilitation spécifiques. Un dispositif d'habilitation allégé s'applique également aux collaborateurs – y compris l'encadrement – susceptibles d'intervenir ponctuellement sur le réseau, notamment lors des astreintes.

UNE CHAÎNE D'ACTEURS ET D'OUTILS

Les « hommes en jaune » constituent le maillon le plus visible d'un dispositif dédié dans sa globalité à la sécurité. Qu'il s'agisse des équipes à chaque niveau d'intervention (centres locaux d'exploitation, PC régionaux, PC centraux), des équipements de surveillance déployés sur le réseau (boucles de comptage, caméras, stations météo...), des outils d'information (panneaux à messages variables, radio, application pour smartphones) ou des systèmes d'aide à l'exploitation qui relient l'ensemble des intervenants, toute une organisation humaine et technique est ainsi en place pour assurer un suivi en temps réel de l'activité autoroutière.

Cette chaîne d'information et d'intervention permet de réagir en un minimum de temps à chaque événement en mobilisant les moyens appropriés, en coordination avec les services publics en charge de la sécurité. Le suivi par GPS des flottes de véhicules permet aux superviseurs des PC autoroutiers d'optimiser la coordination des interventions sur le réseau. La rapidité de diffusion de l'information est aussi un élément clé du dispositif. Celui-ci permet d'annoncer un événement sur les panneaux à messages variables moins de trois minutes après son signalement et moins de quatre minutes pour une annonce à la radio.



ASSURER LA VIABILITÉ HIVERNALE

La campagne hivernale 2011-2012 a impliqué 2 000 salariés de VINCI Autoroutes (qui ont reçu 8 610 heures de formation spécifique) et 418 camions de salage et de déneigement, mobilisables 24h/24. Lors des épisodes neigeux, les 260 stations météo informent en temps réel les équipes de VINCI Autoroutes, qui prépositionnent des engins géolocalisés sur le réseau, pour réagir plus vite. Les agents de viabilité-sécurité sont en contact radio permanent avec les PC autoroutiers afin de pouvoir adapter les décisions en fonction des informations fournies par chaque station météo.



FONDATION VINCI AUTOROUTES POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE

Outre la mobilisation quotidienne de ses équipes sur les réseaux, VINCI Autoroutes agit pour la sécurité routière en sensibilisant ses clients et le grand public. Pour fédérer et donner une nouvelle dimension aux initiatives de ses sociétés dans ce domaine, VINCI Autoroutes a créé en février 2011 la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, dotée pour sa première année de fonctionnement d'un budget de 2 millions d'euros.

Conjuguant mobilisation immédiate et perspective de long terme, la Fondation s'est fixé pour double mission de faire évoluer les comportements vis-à-vis du risque routier et de faire progresser la connaissance dans ce domaine. Ses premières actions ont concerné le risque d'hypovigilance, responsable d'un accident mortel sur trois sur autoroute – mais aussi de trop nombreux accidents dont sont victimes les personnels de l'auto-route. Le premier baromètre de la conduite responsable, réalisé pour la Fondation par l'institut Ipsos, a souligné la sous-estimation par les conducteurs des risques liés à l'inattention et à la fatigue. En effet, si 62 % d'entre eux reconnaissent avoir déjà rencontré des problèmes d'hypovigilance (sommolence ou inattention), seulement 18 % ont conscience de son impact réel sur les accidents mortels. De même, 38 % des conducteurs avouent avoir déjà poursuivi leur trajet alors qu'ils se sentaient très fatigués, et ils ne sont que 57 % à respecter la règle du repos toutes les deux heures.

L'HYPVOIGILANCE, PRIORITÉ DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour provoquer une prise de conscience et inciter les conducteurs à modifier leurs comportements, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable a lancé, au printemps 2011, la première campagne nationale de sensibilisation aux risques de l'hypovigilance, et organisé sur

le même thème une enquête scientifique de grande ampleur, en partenariat avec l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (lire zoom pages 60-61).

Cette mobilisation a donné un nouvel écho aux alertes réitérées de VINCI Autoroutes et de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA) auprès des pouvoirs publics, et contribué à l'introduction dans le Code de la route de nouvelles mesures concernant « les risques engendrés par la baisse de vigilance des conducteurs » (décret du 4 janvier 2012). Ainsi, la circulation sur la bande d'arrêt d'urgence, qui était déjà interdite et sanctionnée par un retrait de trois points du permis de conduire, est passible désormais d'une amende de 135 euros. Une sanction a été créée également en cas de simple franchissement ou chevauchement de la bande d'arrêt d'urgence hors cas de nécessité absolue (135 euros d'amende et retrait d'un point de permis).

ACTIONS DE SENSIBILISATION MULTIPLES

Complémentaires des campagnes nationales, de nombreuses actions de sensibilisation sont menées par la Fondation et les entités opérationnelles de VINCI Autoroutes, qu'il s'agisse d'initiatives associant les trois réseaux, comme les « Journées Sécurité poids Lourds », ou de multiples opérations de proximité organisées tout au long de l'année : interventions en milieu scolaire, journées portes ouvertes dans les centres d'exploitation, partenariats avec les auto-écoles et les filières de formation, opérations « Sécurité Motards » à l'occasion du Grand Prix de France Moto et des 24 Heures du Mans Moto. Au total, 24 actions locales de sensibilisation ont été soutenues, en 2011, par la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable.

Les Étapes estivales et hivernales, au cours desquelles les équipes de VINCI Autoroutes vont au contact des clients sur les aires du réseau, sont aussi l'occasion de les sensibiliser aux enjeux d'une conduite responsable vis-à-vis des agents routiers intervenant sur le réseau. L'exposition de fourgons percutés lors d'interventions en voie (132 l'ont été en 2011 sur les autoroutes françaises) contribue à une prise de conscience concrète des risques encourus par les « hommes en jaune ».



RELAIS MOTOS

Lors des éditions 2011 du Grand Prix de France Moto et des 24 Heures du Mans Moto, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable a offert le péage aux motards sur les réseaux Cofiroute et ASF desservant Le Mans. Des relais Moto, avec café et sandwich offerts, jalonnaient le parcours pour les inciter à une pause régulière.



DÉCENNIE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable soutient le Road Safety Fund, créé pour mettre en œuvre la « Décennie d'action pour la sécurité routière » proclamée par les Nations unies.


A billboard advertisement for the 24h du Mans Motor race. At the top is a small image of a motorcycle on a track. Below it, the text reads "24 h du Mans Motor". Further down, it says "Motards, on vous offre le péage." (Motorcyclists, we offer you the toll). At the bottom left is the VINCI logo with the word "FONDATION" underneath. To the right of the logo is the slogan "Roulons autrement".

24 h du Mans Motor

Motards, on vous offre le péage.

VINCI
FONDATION

Roulons autrement



ZOOM

MOBILISATION CONTRE L'HYPONVIGILANCE AU VOLANT

Créée début 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable s'est fait connaître du grand public en lançant la première campagne nationale de sensibilisation aux risques de l'hypovigilance. Une enquête scientifique sur le même thème a permis de mieux cerner les risques de la somnolence au volant.

« FAITES LE PLEIN DE VIGILANCE »

Ce message de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable a été massivement diffusé durant les vacances de printemps et de la Toussaint sur les ondes des grandes radios nationales et de Radio VINCI Autoroutes, ainsi que sur les panneaux à messages variables. Les spots radio interprétés par Antoine de Caunes mettaient en scène le personnage de Vincent. Cette campagne lutte contre les idées reçues et démontre que pour rester vigilant sur l'autoroute, il faut surtout savoir s'arrêter à temps.



ON VOUS OFFRE LE CAFÉ
Pour marquer l'importance de la pause toutes les deux heures, la Fondation VINCI Autoroutes a offert à tous les conducteurs un café sur les aires de services, la nuit, lors des week-ends des vacances de printemps et de la Toussaint, en partenariat avec les enseignes concernées. Plus de 40 000 cafés ont été distribués sur les 169 aires de services du réseau VINCI Autoroutes lors des deux vagues de l'opération « Faites le plein de vigilance ».





ENQUÊTE EN SITUATION RÉELLE

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable s'est associée à l'Unité du sommeil de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) pour mener une vaste enquête scientifique sur l'hypovigilance. Objectif : mesurer directement auprès des conducteurs le lien entre leurs habitudes de sommeil et la fatigue au volant. L'enquête a été réalisée en juillet 2011 par des étudiants de l'université de médecine de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, auprès d'un échantillon de 3 600 conducteurs, interrogés sur trois sites du réseau VINCI Autoroutes. Les questions portaient sur leurs habitudes de sommeil lors de l'année écoulée et lors des 48 heures ayant précédé leur départ en voyage, ainsi que sur la gestion de leur fatigue avant et pendant leur trajet.



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Rendus publics en décembre 2011, les premiers résultats de l'enquête montrent que près d'un conducteur sur trois (31 %) accuse au moins une heure de déficit de sommeil par rapport à son temps de sommeil moyen quand il prend la route lors de grands départs en vacances ; pour 15 % d'entre eux, cette dette de sommeil dépasse même les deux heures. 42 % des conducteurs déclarent avoir roulé sur des bandes sonores délimitant la bande d'arrêt d'urgence au cours de l'année précédant le trajet, dont 15,8 % en raison d'un épisode de somnolence, et 71 % d'une distraction. Enfin, près d'un conducteur sur dix (9,4 %) déclare avoir évité de justesse un accident au cours de l'année écoulée, en raison de somnolence ou de fatigue. Selon le même principe, une enquête ciblée sur les conducteurs de poids lourds a été lancée en novembre 2011.



1

véhicule d'intervention est heurté chaque semaine sur le réseau VINCI Autoroutes. La lutte contre l'hypovigilance est aussi une nécessité pour protéger les personnels de l'autoroute, qui sont présents quotidiennement sur les réseaux.

POLITIQUE DE PRÉVENTION

PRÉVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La démarche responsable de VINCI Autoroutes en matière de sécurité routière va de pair avec une politique volontariste de prévention des accidents du travail, qui implique l'ensemble des collaborateurs et mobilise fortement le management. Cette politique est formalisée par une série d'engagements qui s'appliquent à l'ensemble des sociétés de VINCI Autoroutes :

- associer chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques ;
- offrir à chaque personne la formation indispensable à l'exercice de ses missions et veiller à ce que chacun dispose des qualifications nécessaires ;
- intégrer l'évaluation et la maîtrise des risques dans tous les projets, de la phase de conception au retour d'expérience ;
- suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses : accidents, incidents et « presque accidents » ;
- prévenir le risque routier dans le cadre des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail ;
- réaliser régulièrement des visites de prévention dans les unités opérationnelles afin d'analyser les situations de travail.

L'objectif de la politique de prévention-sécurité de VINCI Autoroutes est le zéro accident. Cet objectif a été atteint en 2011 par 25 des 68 unités opérationnelles contre 14 en 2010. Toutes entités confondues, les résultats sécurité de VINCI Autoroutes ont enregistré une amélioration en 2011 avec un taux de fréquence des accidents du travail de 11,63 (contre 12,62 en 2010) et un taux de gravité de 0,67 (contre 0,72 en 2010). Les formations dédiées à la sécurité ont représenté 55 120 heures dans l'année, soit + 12 % sur un an.



ADAPTER LES PROCÉDURES POUR OPTIMISER LA PRÉVENTION

Pour renforcer la sécurité des personnels de l'autoroute, un travail de fond a été entrepris depuis plusieurs années pour analyser chaque situation à risque et optimiser les méthodes et procédures d'intervention en voie. Ainsi, l'utilisation d'équipements de préséquençage des zones de travaux est en voie de généralisation sur les sections à fort trafic : l'implantation de panneaux de signalisation semi-permanents sur l'accotement et le terre-plein central permet de réduire les traversées de voies et le temps passé sur la bande d'arrêt d'urgence. D'autres mesures ont été mises en œuvre ou sont à l'étude concernant notamment l'allongement des zones tampons devant un fourgon à l'arrêt, l'ergonomie des panneaux de signalisation et les procédures de pose et dépose des balises sur les voies.



« CLIP PANNEAU » INNOVANT

Développé par deux collaborateurs de Cofiroute, Dominique Garreau et Jean-Michel Cruau, respectivement agent routier et superviseur viabilité-entretien, le « clip panneau » est l'un des lauréats du Prix de l'Innovation VINCI 2011. Facile à fixer sur les glissières de sécurité et à retirer, ce système réduit l'exposition des agents routiers lors des interventions sur le réseau.

OBJECTIF « MAÎTRISE D'OUVRAGE ZÉRO ACCIDENT »

VINCI Autoroutes vise le « zéro accident » dans les métiers de l'exploitation autoroutière exercés par ses salariés, mais aussi dans les métiers de l'infrastructure, où ses équipes assurent la maîtrise d'ouvrage de nombreux chantiers réalisés par des entreprises partenaires et mobilisant d'importants effectifs. C'est le sens de la démarche « maîtrise d'ouvrage à zéro accident », formalisée en 2011 par les directions en charge de l'infrastructure autoroutière d'ASF, Cofiroute et Escota, et déployée progressivement sur l'ensemble des chantiers. S'inspirant des meilleures pratiques en usage dans les secteurs industriels confrontés à des risques élevés, cette démarche se concrétise notamment par le renforcement des exigences contractuelles et par le déploiement de nouveaux outils de management et de contrôle de la sécurité – formations spécifiques des responsables chantier, quarts d'heure prévention impliquant l'ensemble des personnels, analyse systématique des situations à risques... Autant d'initiatives qui responsabilisent les entreprises partenaires et contribuent à améliorer la sécurité sur les chantiers.





INFRA- STRUCTURE

OPTIMISER
LES RÉSEAUX
ET CONTRIBUER
À LA MOBILITÉ





OUVRAGE D'ART MAJEUR

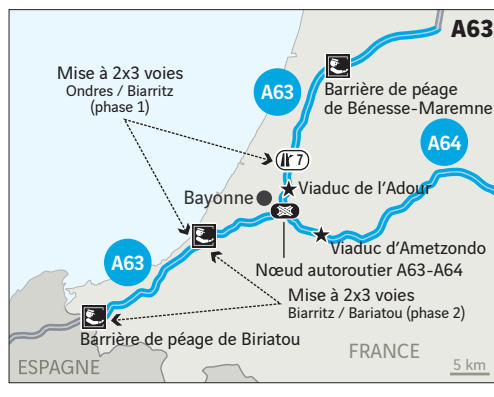
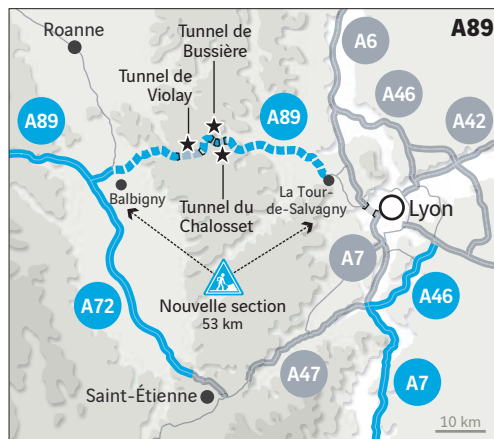
Surplombant la ville de Tarare du haut de ses 70 m et de ses sept piles, le viaduc de Goutte-Vignole, long de 618 m, est le plus important ouvrage d'art de la nouvelle section de l'A89 vers Lyon. Fin 2011, le lancement du tablier était en voie d'achèvement. Pour maintenir une continuité

architecturale et paysagère, les huit viaducs de la nouvelle section sont réalisés selon le même modèle, avec leurs piles en béton s'évasant en tulipe en partie haute et leurs tabliers à ossature mixte (charpente métallique et tablier en béton), offrant des lignes simples et épurées.



A89

2011 a été une année d'intense activité sur le chantier de l'A89 Balbigny – La Tour-de-Salvagny, section de 53 km prolongeant l'A89 jusqu'à l'agglomération lyonnaise. Plus de 360 millions d'euros de travaux ont été consacrés en 2011 à ce projet, sur un investissement total de 1,3 milliard d'euros. Le chantier a progressé conformément au planning contractuel, qui prévoit une mise en service fin 2012. En fin d'année, 90 % des terrassements étaient réalisés et la mise en œuvre des chaussées était engagée ; les percements étaient achevés dans les tunnels de la Bussière (2 x 1 000 m), du Chalosset (2 x 700 m) et de Violay (2 x 3 900 m), et la réalisation des huit viaducs de la section (longueur cumulée, 2 150 m) en voie d'achèvement. Ont été également lancés dans l'année la construction des gares de péage et du centre d'entretien, ainsi que le développement du système d'exploitation des tunnels – en associant étroitement les futures équipes opérationnelles à la validation des fonctionnalités du système. En phase de pleine production, le chantier a mobilisé jusqu'à 2 300 personnes. Dans toutes ses dimensions, le projet a fait l'objet d'une concertation et d'une collaboration exemplaires avec les parties prenantes.



A63

ASF a poursuivi l'important projet d'aménagement de l'autoroute de la Côte basque (A63), qui représente un investissement de 700 millions d'euros sur neuf ans. Le chantier d'élargissement d'un premier tronçon de 18 km, entre Ondres et Biarritz, a progressé à un rythme soutenu en vue de la mise en circulation à deux fois trois voies de l'ensemble de la section en juin 2012. L'année a vu notamment la mise en service du viaduc de l'Adour (470 m de long), construit en doublement d'un viaduc existant dans l'agglomération de Bayonne. L'avancement des travaux sur un second tronçon reliant Biarritz à la frontière espagnole (22 km) est subordonné à la mise à disposition d'acquisitions foncières au niveau de la commune de Saint-Jean-de-Luz.



DERNIER MAILLON DE L'A89

La section de 53 km entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny est le dernier maillon de l'A89, autoroute entièrement construite et exploitée par ASF, reliant Bordeaux à l'agglomération lyonnaise. Facilitant les échanges nationaux et transeuropéens, la nouvelle section contribuera aussi au désenclavement et au développement du Beaujolais vert, du pays de Tarare et du Roannais, qui seront connectés au grand pôle d'activité économique de l'agglomération lyonnaise.



NOUVEAU VIADUC DE L'ADOUR

Le chantier d'élargissement de l'A63 a franchi une nouvelle étape avec l'ouverture à la circulation du nouveau viaduc de l'Adour à Bayonne, permettant de lancer les travaux de réhabilitation lourde du viaduc existant. Sur le même tronçon, ASF a aussi mis en service les nouvelles barrières pleine voie de Bénèsse-Maremne et Biarritz-La Négresse, équipées de voies de télépéage à 30 km/h.





« A7 MOBILITÉ DURABLE », UN PROCES- SUS DE CONCERTATION EXEMPLAIRE

ASF a présenté en 2011 aux services de l'État un premier bilan du programme « A7 Mobilité durable », qui vise à améliorer la sécurité, la fluidité et le bilan environnemental de cet axe autoroutier parmi les plus fréquentés d'Europe. Le bilan des mesures mises en œuvre (régulation dynamique de la vitesse en fonction du trafic, création

d'un observatoire de la qualité de l'air autour de l'A7, notamment) a montré que les engagements d'ASF au titre de ce programme avaient été pleinement respectés. Inspiré des collègues du Grenelle de l'environnement, le processus de concertation mis en place associe représentants de l'État, élus et acteurs économiques des territoires, associations locales, clients et riverains de l'autoroute, sous l'égide d'un tiers garant de la démarche, nommé par la Commission nationale du débat public.

2,6 Mds€

c'est le montant des investissements dans l'extension et la modernisation de son infrastructure réalisés par ASF dans le cadre de son contrat de plan 2007-2011.

A87

ASF a poursuivi les travaux d'élargissement et de mise aux normes de la section Sorges/Mûrs-Grigné (7 km) de l'A87. Un nouveau viaduc franchissant la Loire a été mis en service durant l'été. Sa construction dans l'environnement remarquable du Val de Loire, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, a nécessité notamment l'intervention, avant le début des travaux, d'une équipe de plongeurs qui ont inspecté le fleuve pour recueillir, déplacer et sauvegarder des spécimens d'Unio Crassus, une espèce protégée de moule d'eau douce. Le nouvel ouvrage est équipé d'une centaine de nichoirs pour chauves-souris, qui contribueront à la sauvegarde de l'espèce.

A61, A20

ASF a achevé, sur l'A61, la construction du nouvel échangeur de Montgiscard, mis en service en novembre 2011, ainsi que, sur l'A20, les travaux de mise aux normes autoroutières de la rocade de Montauban, dont quatre échangeurs ont été reconfigurés pour fluidifier le trafic.

A9

ASF mène un important chantier d'élargissement de l'A9 sur une trentaine de kilomètres à l'approche de la frontière espagnole ; les travaux lancés sur le premier tronçon (Perpignan-Nord/Perpignan-Sud) s'achèveront mi-2013 ; les procédures préalables aux travaux sont en cours pour le second tronçon (Perpignan-Sud/Le Boulou). Par ailleurs, le projet d'aménagement de l'A9 à Montpellier, déclaré d'utilité publique en 2007, a été confirmé par décision ministérielle à l'issue d'une procédure de consultation publique.

Le projet consiste à construire une nouvelle infrastructure autoroutière de 23 km et à transformer l'actuelle autoroute en boulevard urbain dans sa traversée de l'agglomération. Il devrait constituer l'un des principaux investissements inscrits au programme du contrat de plan 2012-2016 d'ASF.

Le nouveau contrat de plan devrait aussi inclure la réalisation d'un nouvel échangeur partiel sur l'A7, au nord d'Orange, à hauteur de Piolenc.

ÉLARGISSEMENT PAR L'EXTÉRIEUR

ASF a lancé en mai 2011 le chantier d'élargissement de l'A9 à hauteur de Perpignan. Les travaux d'élargissement par l'extérieur des ouvrages d'art de la section Perpignan Nord/Perpignan Sud ont été achevés dans l'année.





ZOOM

A89 INTERACTION PERMANENTE AVEC LES PARTIES PRENANTES

La mission du maître d'ouvrage d'un projet autoroutier concédé va bien au-delà de ses responsabilités techniques : elle est d'abord, dès l'amont et pendant toute la durée du projet, d'organiser la concertation puis la collaboration avec toutes les parties prenantes. Exemple avec l'A89.

14 000

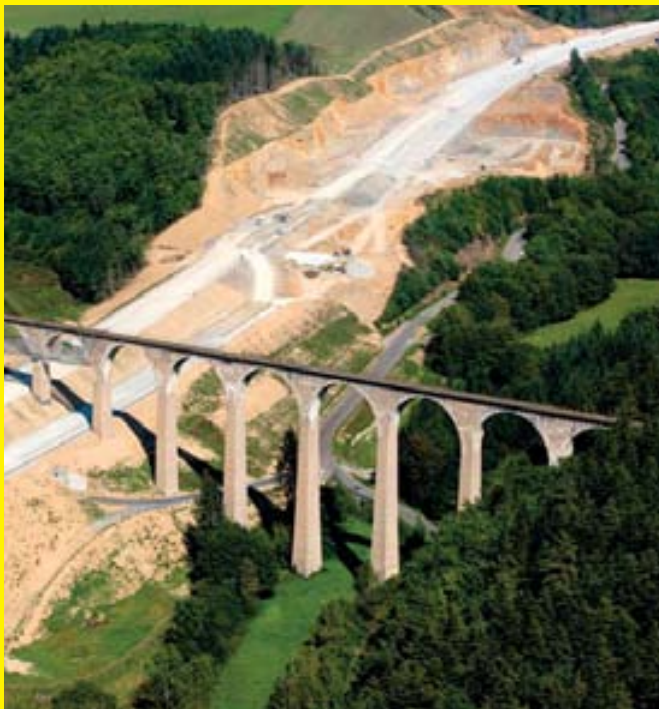
visiteurs ont été accueillis en 2011 sur le chantier, au cours de 280 visites guidées.



VISITES GRAND PUBLIC

Le chantier de l'A89 est l'un des sites les plus visités de la région. Le partenariat signé par ASF avec les offices du tourisme a permis d'organiser pour la seule année 2011 près de 280 visites, entre mars et novembre. Soit 14 000 visiteurs accueillis d'abord dans un pavillon d'exposition, avec ses animations permettant de découvrir l'autoroute en 3D, puis sur le chantier au cours d'un circuit de trois heures en bus. Outre les riverains venus suivre l'avancement de « leur » autoroute, de nombreux visiteurs en provenance des grandes agglomérations régionales ont découvert à cette occasion les paysages et ressources souvent méconnus des territoires desservis par l'autoroute.





COGESTION ÉCOLOGIQUE

ASF a proposé aux associations de protection de la nature de participer dès le lancement du projet à l'élaboration de son volet environnemental. Une charte de concertation a formalisé cette démarche. De la définition des mesures de préservation de la biodiversité à la sensibilisation environnementale de l'ensemble des équipes de chantier, les associations ont été associées à tout le processus de conception et de construction de l'autoroute, et s'impliqueront dans le suivi des mesures après la mise en service.

EMPLOI ET INSERTION

ASF et les entreprises en charge des travaux ont signé avec l'État une convention pour la promotion de l'emploi et de l'insertion, dont les objectifs initiaux ont été dépassés. À fin 2011, les entreprises de travaux totalisaient 215 recrutements locaux (au lieu des 200 prévus), dont 60 dans le cadre de démarches d'insertion (au lieu des 50 inscrits dans la convention).



CHANTIER ET BIODIVERSITÉ

Parmi les mesures définies avec les associations de protection de la nature, un dispositif hors du commun a été mis en œuvre pour qu'en cas de pluie, les eaux boueuses du chantier ne viennent pas charger le cours d'eau où vivent notamment l'écrevisse à pieds blancs et la truite fario, deux espèces protégées : fossés et bassins de décantation ceinturant l'ensemble des terrassements, stations d'épuration séparant les boues par floculation, le tout dimensionné pour faire face à des pluies décennales. Par ailleurs, pour pouvoir réintroduire l'écrevisse à pieds blancs en cas de pollution accidentelle des ruisseaux à proximité du chantier, ASF a confié au musée d'Histoire naturelle de Besançon la création d'un élevage conservatoire. 800 écrevisses sont nées ainsi en captivité ; un premier lâcher de 300 individus a été effectué au printemps 2011 dans une zone sans lien avec le chantier et où les écrevisses avaient disparu.

COFIROUTE

DUPLEX A86

Après l'ouverture de la première section en 2009, la mise en service intégrale, en janvier 2011, du Duplex A86 en Île-de-France a marqué l'aboutissement de l'un des plus grands projets de tunnels routiers de l'époque contemporaine. La première année d'exploitation a confirmé à la fois l'utilité et la sûreté de l'ouvrage. Long de 11 km, le Duplex A86 assure le bouclage de la deuxième rocade francilienne et permet de parcourir en moins de 10 minutes – au lieu de 45 minutes par les voies de surface – le trajet reliant Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine, à Vélizy, dans les Yvelines. La fréquentation a fortement progressé en un an, passant de 16 000 véhicules par jour en moyenne en janvier 2011 à environ 24 000 en fin d'année.

Ce tunnel au trafic unidirectionnel (dans un monotube à deux étages), réservé aux véhicules légers, a été classé le plus sûr d'Europe par l'enquête EuroTAP, qui portait sur vingt-six tunnels routiers dans treize pays. Il a reçu également l'oscar 2011 de la sécurité, décerné par la Fédération française du matériel incendie. Les rares incidents mineurs survenus pendant l'année ont permis de confirmer la validité des équipements et procédures de sécurité – notamment lors d'un incendie de véhicule, circonscrit en moins de 15 minutes grâce à l'efficacité du système d'aspersion et des équipes d'intervention.

En matière de services, le Duplex A86 a été la première infrastructure parmi les réseaux de VINCI Autoroutes à lancer une application d'aide à la mobilité sur smartphone, informant notamment les clients sur le temps de trafic en surface et dans l'ouvrage, ainsi que sur le coût du trajet en temps réel.

RÉSEAU INTERURBAIN

Le troisième contrat de plan de Cofiroute prévoit un programme d'investissements de 213 millions d'euros. Consacrés à l'amélioration de l'infrastructure en service – la construction du réseau Cofiroute étant aujourd'hui achevée –, ces investissements concernent tout d'abord l'élargissement de sections à fort trafic : A71 entre les bifurcations avec l'A85 et l'A20 (5 km) ; A10 entre l'échangeur de Chambray et la bifurcation avec l'A85 (6 km), et entre les bifurcations avec l'A19 et l'A71 (modalités d'aménagement à l'étude). Ils portent également sur des aménagements et équipements destinés à renforcer la sécurité : déploiement de panneaux à messages variables supplémentaires, rénovation d'une cinquantaine de refuges pour arrêts d'urgence, création de zones de stockage de poids lourds en cas de crise. Plus de 500 chantiers de proximité sont ainsi programmés dans le cadre du nouveau contrat de plan de Cofiroute, s'ajoutant aux 450 chantiers réalisés au titre du Paquet vert autoroutier.

INTERFACE LGV

Le tracé de la future ligne ferroviaire à grande vitesse entre Tours et Bordeaux – qui sera construite par VINCI dans le cadre d'un contrat de concession de 50 ans – présente 19 zones d'interaction avec le réseau Cofiroute entre Tours et Poitiers, et 5 avec le réseau ASF au sud de Poitiers et au nord de Bordeaux. Dans le cadre de ce projet, Cofiroute et ASF ont engagé en 2011, avec le constructeur COSEA, les études préalables aux travaux à réaliser, dont six ouvrages de franchissement à construire et cinq aires à déplacer ou réaménager. Les travaux d'infrastructure de la LGV auront lieu entre 2012 et 2015 ; sa mise en service est prévue en 2017.

A19 ARTENAY-COURTENAY

Pour sa deuxième année pleine de mise en service, cette autoroute de 101 km assurant le grand contournement sud de l'Île-de-France a enregistré un trafic quotidien de plus de 7200 véhicules. Son exploitation est assurée par Cofiroute, dont le réseau est connecté à la nouvelle infrastructure (jonction A10/A19 à Artenay).



LE DUPLEX A86 RÉCOMPENSÉ

Lors des 10^e Rencontres de l'ingénierie de la construction et de l'industrie, en octobre 2011, les ministères de l'Écologie et de l'Industrie ont remis le prix Construction Aménagement à l'équipe Duplex A86, constituée de André Broto (Cofiroute), Claude Bessière (groupe d'ingénierie technique Ingérop), Michel Marec (Centre d'études des tunnels) et Antoine Arlet (VINCI Construction Grands Projets, pilote du groupement constructeur Socatop).



ESCOTA

400 M€

c'est le montant total investi par Escota dans le programme de rénovation de l'ensemble des tunnels de son réseau, qui s'achèvera en 2013.

A8, A50 ET TUNNELS

L'année a vu l'achèvement, avant les départs en vacances d'été, des travaux d'élargissement de l'A8 sur 27 km entre Châteauneuf-le-Rouge et Saint-Maximin. Des travaux du même type ont débuté sur une section de 23 km de l'A50, entre La Ciotat et Bandol ; ils représentent un investissement de 91 millions d'euros, dont 38 millions engagés en 2011.

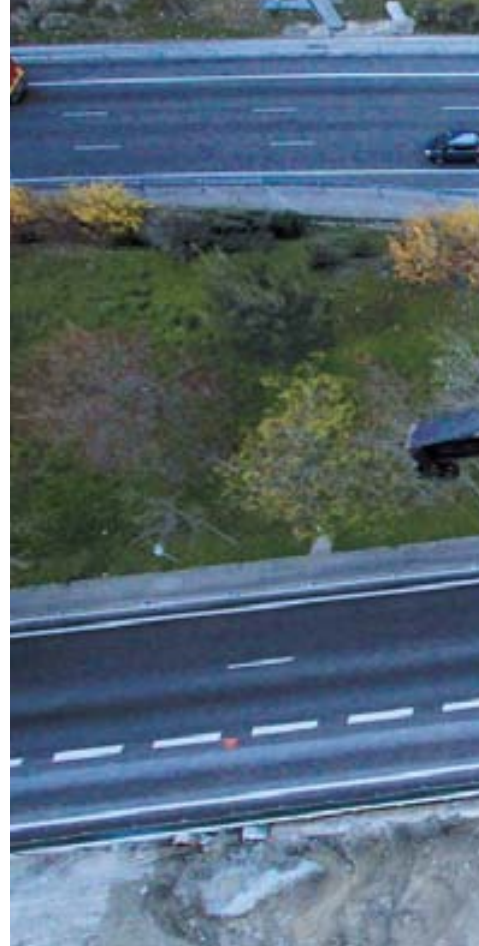
Par ailleurs, le programme de mise aux nouvelles normes de sécurité de l'ensemble des tunnels du réseau Escota – représentant un investissement total de près de 400 millions d'euros, dont 40 millions réalisés en 2011 – s'est poursuivi à un rythme soutenu. Sur l'A8, la rénovation des tunnels du contournement de Nice a été menée à son terme, tandis que huit tubes à l'est de l'agglomération niçoise, entre La Turbie et Roquebrune-Cap-Martin, ont fait l'objet de travaux de génie civil ou d'équipement. Plusieurs chantiers de confortement d'ouvrages ont également été réalisés sur l'A8.

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE CONFORTEMENT SUR L'A8

L'élargissement à deux fois trois voies de l'A8 entre Châteauneuf-le-Rouge et Saint-Maximin, sur 27 km, a été achevé avant les vacances d'été. Sur la même autoroute, Escota conforte l'ouvrage d'art de la Borne Romaine, en réalisant une paroi de soutènement constituée de pieux de 30 m de long.

LES 50 ANS DE LA 1^{RE} SECTION CONCÉDÉE EN FRANCE

En mars 1961, Escota mettait en service la première section d'autoroute concédée en France : la traversée de l'Estérel, entre Puget-sur-Argens (Var) et Mandelieu (Alpes-Maritimes), sur l'A8, suivie en juillet de la même année de la portion allant de Mandelieu à Villeneuve-Loubet. Durant ce premier été, on recense un trafic de 4 100 véhicules par jour. Deux ans plus tard, Escota lance ses premières formules d'abonnement, d'abord réservées aux poids lourds puis étendues en 1976 aux véhicules légers. En 1980, elle met en service son premier poste de contrôle, avec écrans de vidéosurveillance reliés aux caméras placées dans les tunnels. À partir de 1989, elle est la première société d'autoroutes en France à expérimenter le télépéage.





FLUIDITÉ, ACCESSIBILITÉ ET ÉQUITÉ SOCIALE

On circule bien sur l'autoroute, mais souvent mal à l'approche des grandes agglomérations. Pour rénover et fluidifier les axes périurbains, mobilisons les capacités d'investissement des concessionnaires autoroutiers, propose André Broto, directeur général adjoint de Cofiroute, chargé de la construction et de la prospective. Et fabriquons de la mobilité durable, en particulier dans le Grand Paris, en développant le transport public sur les autoroutes urbaines et en créant des voies dédiées. Lesquelles pourraient être ouvertes aussi au covoiturage et aux automobilistes acquittant un péage de régulation.



André Broto,
directeur général adjoint de Cofiroute

Vous proposez d'appliquer le schéma des concessions autoroutières à la modernisation des grands contournements urbains. Quel est votre raisonnement ?

Chacun peut le constater : les aménagements de capacité des autoroutes périurbaines, dans la plupart des grandes agglomérations, n'ont pas suivi l'accroissement massif des populations. Le résultat, c'est une congestion du trafic qui pénalise non seulement les habitants dans leurs déplacements quotidiens, mais qui fait aussi obstacle aux échanges nationaux et transnationaux. Or, il n'y a pas de croissance économique sans échanges, et pas d'échanges sans accessibilité. Pendant des décennies, les politiques publiques ont surtout mis l'accent sur le développement du réseau interurbain ; le schéma des concessions autoroutières ayant permis de financer les investissements nécessaires ; il faut aujourd'hui faire porter l'effort sur le périurbain. Ce qui implique de rénover et d'élargir un certain nombre de tronçons, pour assurer une continuité de fluidité avec les autoroutes interurbaines, mais aussi pour les mettre aux nouvelles normes environnementales, notamment pour ce qui est de la protection acoustique et des prescriptions de la loi sur l'eau.

Dans le contexte de réduction des budgets publics, l'État et les collectivités auront des difficultés croissantes à financer de tels projets, pourtant indispensables. Le schéma des concessions peut être une solution, en appliquant le principe de l'adossément : on adosse les sections à rénover aux concessions d'autoroutes existantes, et c'est le concessionnaire qui finance et réalise les travaux, en contrepartie d'un allongement de son contrat de concession. C'est donc lui qui investit, sans que cela pèse sur les finances publiques, et sans incidence sur les tarifs autoroutiers.

Vous proposez aussi de compléter, avec les autoroutes et voies rapides, l'offre de transports publics dans les zones périurbaines, en particulier dans le Grand Paris...

Regardez la situation en Île-de-France. Malgré tous les efforts pour développer l'offre de transports guidés, l'inégalité en termes d'accessibilité est flagrante selon que l'on habite le centre ou la périphérie. L'Île-de-France compte au total 800 gares et stations en cumulant le métro, le RER et le réseau Transilien, dont 300 dans Paris intra-muros, 200 en petite couronne et seulement 300 pour desservir les 1 150 communes de la grande couronne. Certes, le futur métro automatique du Grand Paris améliorera la situation, mais à la marge. De très nombreux habitants de la grande couronne seront toujours contraints d'utiliser leur voiture pour leurs déplacements domicile/travail, en subissant la congestion du trafic et en voyant leur budget carburant augmenter régulièrement. L'une des solutions pour réduire cette inégalité sociale, ce sont les transports publics par voie routière. L'Île-de-France compte 800 kilomètres de voies rapides urbaines, sur lesquelles on pourrait créer des liaisons express raccordées aux stations RER. Les avantages seraient multiples. Économiques, car cette solution



Gare autoroutière de Briis-sous-Forges.

serait moins coûteuse qu'une infrastructure ferroviaire ou un transport en commun en site propre, sachant que ces modes « lourds » sont inadaptés aux zones périurbaines de faible densité. Énergétiques et environnementaux, car un voyageur en autocar consomme trois fois moins d'énergie qu'un voyageur en TER, ce qui réduirait d'autant les émissions de CO₂. Et les utilisateurs y gagneraient en accessibilité, en temps passé dans les transports et en souplesse d'utilisation. D'autres projets de ce type pourraient vraisemblablement être développés dans les grandes agglomérations françaises, comme Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Lyon.

Existe-t-il déjà des expériences réussies dans ce domaine ?

Une telle solution fonctionne déjà à grande échelle dans l'agglomération de Madrid, où 15 000 autocars périurbains transportent chaque jour des centaines de milliers de passagers sur sept corridors autoroutiers convergeant vers des pôles d'échange avec le métro. Sur les 15 millions de déplacements quotidiens effectués par les Madrilènes, la part modale de la voiture n'est que de 37 %, contre 45 % en Île-de-France. À une échelle beaucoup plus réduite, nous avons l'exemple, en Île-de-France, de la gare autoroutière de Briis-sous-Forges, sur l'A10, à une trentaine de kilomètres de Paris. Elle permet à deux lignes express d'autocar de marquer l'arrêt sur autoroute pour déposer ou prendre des voyageurs, puis de rallier les pôles multimodaux de Massy et Courtabœuf. Des lignes du même type existent aussi sur l'A14 à l'ouest de l'Île-de-France, reliées au pôle de La Défense, ou sur l'A7 entre Aix-en-Provence et Avignon.

Les liaisons par autocar sur autoroute ou voie express nécessitent-elles des voies dédiées ?

Dans les tronçons où le trafic est fluide, ce n'est pas utile ; à Madrid, par exemple, les cars roulent à 80 % dans le flot général. Lorsque la congestion est quotidienne, en revanche, le recours aux voies dédiées est nécessaire. Sur les autoroutes à trois voies, on pourrait en réserver une dans chaque sens aux autocars express, aux véhicules prioritaires, aux taxis et aux covoitureurs. Et lorsque la capacité de ces voies dédiées n'est que partiellement utilisée, on peut imaginer d'en autoriser l'accès aux autres automobilistes sur la base d'un péage de régulation, dont les tarifs varieraient en fonction de la demande. Ce système de voies intermodales a déjà fait ses preuves aux États-Unis, où il fonctionne dans huit villes, notamment à Los Angeles et Minneapolis (*lire page 17*). Sa mise en œuvre n'exige pas de lourds travaux d'infrastructure. Il est donc économiquement viable, d'autant plus que le produit du péage peut contribuer à financer les coûts d'entretien du réseau. Socialement, ce système ne présente pas les mêmes problèmes d'acceptabilité que le péage urbain. Il repose en effet sur le libre choix de l'utilisateur, et le péage que celui-ci acquitte n'est pas une taxe mais la contrepartie d'un service : l'assurance d'un trafic fluide, voisin du débit maximum.

Une telle solution contribuerait à la fois à optimiser l'utilité des infrastructures routières, à compléter l'offre de transport public et à élargir le « bouquet » de solutions de déplacement à la disposition des populations. Nous plaçons pour son expérimentation afin de mesurer son efficacité sur la base de résultats concrets, sans *a priori*.

CHARTRE VINCI AUTOROUTES

Suivi des engagements



ENGAGEMENT N°1

Vous informer en temps réel des conditions de circulation sur nos autoroutes – prévisions de trafic, perturbations ponctuelles, chantiers, temps de parcours vers les principales destinations – sur notre site Internet, notre radio 107.7 et nos panneaux lumineux.

**DÉLAI D'INFORMATION
DES CLIENTS PAR LA
RADIO INFÉRIEUR À 4 MN**

94,2%

des accidents signalés
aux clients par la radio dans
un délai inférieur à 4 mn
en 2011 (89,6 % en 2010).

**DÉLAI D'INFORMATION
DES CLIENTS PAR LES
PANNEAUX À MESSAGES
VARIABLES (PMV)
INFÉRIEUR À 3 MN**

97,4%

des accidents signalés
aux clients par PMV dans
un délai inférieur à 3 mn
en 2011 (95,4 % en 2010).

ENGAGEMENT N°2

Limiter les travaux pendant les périodes de fort trafic et mettre en œuvre des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour améliorer la fluidité.

VOLUME DES RALENTISSEMENTS CONSÉCUTIFS AUX TRAVAUX

nombre d'heures par kilomètres / kilomètres parcourus
lors du ralentissement (vitesse inférieure à 80km/h)

2010

108

2011

71

VOLUME DES RALENTISSEMENTS CONSÉCUTIFS AUX ACCIDENTS ET INCIDENTS

nombre d'heures par kilomètres / kilomètres parcourus
lors du ralentissement (vitesse inférieure à 80 km/h)

2010

0,74

2011

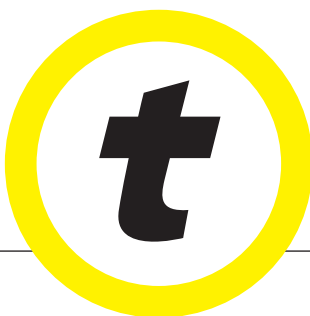
0,69

ENGAGEMENT N°3

Vous faire gagner du temps dans nos gares de péage équipées de télépéage et réserver à nos abonnés au moins une voie dans toutes nos grandes barrières.

DISPONIBILITÉ DES VOIES DE TÉLÉPÉAGE DES GRANDES BARRIÈRES

98%



ENGAGEMENT N°4

Veiller sur vous 24h/24 et, en cas d'arrêt forcé, vous assister dans les 30 minutes, après votre appel depuis une borne orange.

TEMPS D'INTERVENTION POUR DÉPANNAGE D'UN VÉHICULE LÉGER INFÉRIEUR À 30 MN

86,1%

des dépannages réalisés dans un délai inférieur à 30 minutes en 2011.

TEMPS D'INTERVENTION DU PERSONNEL SUR ACCIDENT OU INCIDENT INFÉRIEUR À 30 MN*

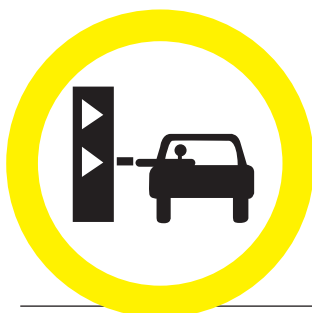
96,3%

des interventions réalisées dans un délai inférieur à 30 minutes en 2011.

* Données agrégées ASF et Escota.

ENGAGEMENT N°5

Faciliter votre passage au péage quel que soit votre moyen de paiement, grâce à nos équipes de receveurs et téléopérateurs disponibles 24h/24.



PASSAGE AU PÉAGE (enquête IDDEM, baromètre des utilisateurs de l'autoroute)

8,4/10

note de satisfaction des clients en 2011 (8,2/10 en 2010).

ENGAGEMENT N°6

Vous garantir toute l'année les meilleures conditions de déplacement : un revêtement confortable et sûr, une signalisation bien visible.

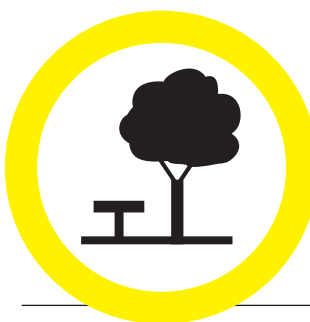
NOMBRE DE RÉCLAMATIONS LIÉES À L'ÉTAT DE LA CHAUSSEE ENREGISTRÉES



ENGAGEMENT N°7

Vous accueillir sur des aires confortables, propres, conviviales, équipées de points de collecte vous permettant de trier vos déchets.

ÉQUIPEMENT DES AIRES POUR LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS en pourcentage



QUALITÉ DE SERVICE SUR LES AIRES (enquête IDDEM, baromètre des utilisateurs de l'autoroute)

8,2/10

note de satisfaction des clients en 2011.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos engagements

ENVIRONNEMENT		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2011
Mettre en œuvre des solutions adaptées pour réduire l'impact de nos activités	Certifier ISO 14001 l'ensemble du réseau exploité par VINCI Autoroutes ⁽¹⁾	100 % certifié	63 % certifié (38 % en 2010)
	Rétablir des continuités écologiques	+ 30 passages faunes	+ 13 passages faunes (6 en 2011)
	Réduire les émissions de GES générées par nos clients	180 voies de télépéage à 30 km/h	70 voies (35 en 2010) soit 16 472 teq CO ₂ ⁽²⁾ évitées
	Réduire les émissions de GES générées par VINCI Autoroutes ⁽¹⁾	- 5 % des émissions directes	- 5,57 % entre 2010 et 2011 soit 39 365 teq CO ₂ (41 689 en 2010) 0,84 g eq CO ₂ /kmp ⁽³⁾ (0,92 kg en 2010)
Préserver les ressources naturelles	Réduire la consommation de produits phytosanitaires dans le cadre de l'objectif du plan national Écophyto 2018 ⁽¹⁾	- 50 % de produits phytosanitaires utilisés entre 2008 et 2018	- 57,62 % entre 2008 et 2011
Optimiser la gestion de nos déchets et sensibiliser nos clients	Équiper les aires d'un dispositif de collecte sélective	100 % des aires gérées par VINCI Autoroutes équipées	47 % (dont 30 % en 2011, soit 83 aires équipées)
Associer nos partenaires	Nouer des partenariats avec des organismes de protection de l'environnement ⁽⁴⁾	Au moins un partenariat par direction régionale ou secteur d'exploitation/an	20 partenariats, dont 1 partenariat VINCI Autoroutes (7 en 2010)
	Évaluer les fournisseurs avec des critères environnement et sécurité ⁽⁴⁾	100 % des évaluations réalisées avec des critères environnement et sécurité	58 % des évaluations réalisées avec des critères environnement et sécurité

SOCIAL		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2011
Promouvoir l'égalité des chances	Sensibiliser les managers et les recruteurs à l'égalité des chances ⁽⁴⁾	100 % des managers et les recruteurs sensibilisés	22 % (10 % en 2010)
	Augmenter le chiffre d'affaires avec les entreprises du secteur protégé et adapté ⁽⁴⁾	+ 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures	+ 54 % entre 2010 et 2011
Favoriser l'engagement de l'entreprise et des salariés dans des actions solidaires	Augmenter le chiffre d'affaires avec les entreprises d'insertion ⁽⁴⁾	+ 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures	+ 11 % entre 2010 et 2011
	Accompagner les salariés dans leur parrainage de projets des Fondations VINCI pour la Cité et VINCI Autoroutes pour une conduite responsable	30 parrainages/an	37 parrainages (35 en 2010)
Emploi et formation	Réaliser un entretien annuel avec chaque collaborateur	100 % des collaborateurs	86 % des collaborateurs (80 % en 2010)

(1) Sur année glissante du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011. (2) teq CO₂ = tonne d'équivalent CO₂. Sur la base du calendrier de mise en service des équipements, du trafic constaté dans les voies et non compris les effets de file. (3) g eq CO₂/kmp = gramme équivalent CO₂ par kilomètres parcourus par les clients. (4) Nouvel indicateur mis en place en 2011.

SERVICES ET SÉCURITÉ CLIENTS		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2011
Accueillir nos clients sur des aires confortables, propres, conviviales	Veiller à la propreté de nos aires de repos et de services ⁽⁴⁾	100 % des aires de repos et services évaluées/trimestre	100 % des aires évaluées
	Rendre l'ensemble de nos aires accessibles aux personnes handicapées ⁽⁴⁾	100 % des aires de repos accessibles	41 % des aires accessibles
Garantir toute l'année les meilleures conditions de déplacement	Accroître le niveau d'équipement du réseau en barrettes sonores pour prévenir le risque de somnolence	60 % du réseau équipé de barrettes sonores (hors zones urbaines)	59,79 % du réseau équipé (40 % en 2010)

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2011
Sécurité au travail : ambition zéro accident	Associer chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques ⁽⁴⁾	1 quart d'heure/semaine/personne	0,49 quart d'heure/semaine (employés des filières sécurité, viabilité et péage)
	Suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses ⁽⁴⁾	100 % des accidents de travail avec et sans arrêts analysés	100 % des accidents de travail avec et sans arrêts analysés

Reporting

Le reporting environnemental couvre l'ensemble des activités d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes ASF (hors Openly), Cofiroute (hors A86) et Escota.

ENVIRONNEMENT	Unité	2010	2011
EAU CONSOMMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE			
Consommation d'eau achetée ⁽⁵⁾ ☑	m³	936 576	925 250
Nombre de bassins de collecte des eaux de ruissellement	Nb	3 356	3 496
Linéaire d'autoroutes sur lequel la ressource en eau est protégée	km	3 025	3 076
ÉNERGIE			
Consommation d'électricité ⁽⁵⁾ ☑	MWh	126 599	120 836
Consommation de carburants (gasoil + essence + biocarburant) ⁽⁵⁾ ☑	litre	9 443 219	9 085 134
Consommation de fuel ⁽⁵⁾ ☑	litre	1 664 248	1 350 648
BIODIVERSITÉ			
Nombre de passage faune (petite et grande)	Nb	652	658
Nombre de km de clôtures	km	8 653	8 687
Surfaces d'espaces verts	ha	19 259	19 184
DÉCHETS			
Ordures ménagères liées à l'exploitation de l'autoroute (hors collecte sélective) ⁽⁵⁾ ☑	tonne	7 664	7 859
Huiles usagées ☑	tonne	35,36	34,02
FORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT			
Nombre d'heures de formation	heures	3 397	14 181

(5) Y compris l'exploitation d'Openly (boulevard périphérique nord de Lyon).

☑ Indicateurs examinés par les commissaires aux comptes dans le cadre de la vérification du reporting environnemental VINCI.

Conception et réalisation : Idé Edition. **Rédaction :** Pierre Salanne. **Direction artistique :** Gilles Romiguière.

Crédits photos : 4 Vents, Balloïde-photo, Pierre Behar, Luc Benevello, Arnault Breysse, Jérôme Cabanel, Philippe Castano, Yannick Collet, Sylvie Curty, E. Durand/Naturalia, Guy Durand, Fotolia, Michel Garnier, Ginger, Sylvain Harrison, Jean-François Joly, Pascal Le Doaré, Erwann Le Gars, Francis Mainard, Michel Martini, F. Melki/Biotope, Jean-Philippe Moulet, Stéphane Olivier, Office de génie écologique, David Pinoli, Karol Patsios, Julien Renet/CEN PACA, Olivier Rousseau, Philippe Stroppa, François Tomasi, Alexis Toureau, Cyril Tricot, Georges Véran, Francis Vigouroux, Photothèques VINCI Autoroutes, ASF, Cofiroute, Escota, VINCI, DR. **Photogravure :** Sphinx. **Impression :** Arteprint.

Ce document est imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC et issu de forêts gérées durablement.

VINCI Autoroutes

1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison cedex
Tél. : 01 47 16 35 00
www.vinci-autoroutes.com

Les sociétés de VINCI Autoroutes

ASF

9, place de l'Europe
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 72 71 90 00
www.asf.fr

Cofiroute

6/10, rue Troyon
92316 Sèvres Cedex
Tél. : 01 41 14 70 00
www.cofiroute.fr

Escota

432, avenue de Cannes
06211 Mandelieu Cedex
Tél. : 04 93 48 50 00
www.escota.com

Arcour

1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 41 14 71 34

